

CONSULTATION SUR PLACE

PRET

PEB

OUI

OUI

NON

1430

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**RAPPORT DE STAGE**

Sylvie BONNEL

sous la direction de Dominique Jacobi,  
Bibliothèque municipale classée de Marseille,  
service des Fonds spéciaux



1999

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**RAPPORT DE STAGE**

Sylvie BONNEL



sous la direction de Dominique Jacobi,  
Bibliothèque municipale classée de Marseille,  
service des Fonds spéciaux

1999

1998  
DCB ST  
3

## SOMMAIRE

<b>Introduction</b> .....	3
<b>I. LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE MARSEILLE</b>	
A. Présentation générale .....	4
A1. Les différentes composantes du réseau.....	4
A2. Le budget global du réseau .....	5
A3. Les collections.....	5
A4. Les publics et les prêts .....	6
A5. Les personnels .....	6
A6. L'informatisation.....	7
B. Présentation de deux services de la bibliothèque centrale de Saint-Charles.....	8
B1. Présentation du bâtiment.....	8
B2. La section Jeunesse.....	8
B3. La « Documentation générale » (médiathèque Adultes).....	9
C. Présentation d'une bibliothèque de secteur : la bibliothèque Léon-Gabriel Gros, à Bonneveine.....	10
D. Le projet de bibliothèque municipale à vocation régionale (B.M.V.R.) .....	11
<b>II. LE SERVICE DES FONDS SPÉCIAUX</b>	
A. Composition des fonds .....	14
B. Organisation du service .....	15
C. Budget .....	16
<b>III. LE STAGE : SUIVI DE CERTAINS DOSSIERS</b>	
A. Travail sur la rétroconversion et visite des bibliothèques de la Méjanes (Aix-en-Provence) et du Carré d'Art (Nîmes) .....	16
B. La politique de conservation.....	17
C. Participation aux acquisitions exceptionnelles.....	18

D. Préparation de l'exposition « Odaliques et sultans ».....	18
E. Autres activités .....	19
<b>Conclusion</b> .....	20
<b>Table des annexes</b> .....	I
<b>Annexes</b> .....	III
<b>Éléments de bibliographie</b> .....	XXXIII

## INTRODUCTION

Quand il s'est agi de déterminer dans quel établissement je désirais effectuer mon stage de milieu de scolarité à l'E.N.S.S.I.B., mon choix s'est porté sur la bibliothèque municipale classée de Marseille et ce, pour plusieurs raisons :

- tout d'abord, avec ses quelque 229 employés et son budget de plus de 50 millions de francs, la bibliothèque municipale classée de Marseille constituait une structure culturelle importante au sein de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et semblait, à ce titre, intéressante à étudier ;
- d'autre part, elle est depuis quelques années engagée dans un projet de B.M.V.R.<sup>1</sup> particulièrement ambitieux (plus de 20 000 m<sup>2</sup>). Ce contexte me paraissait une occasion d'observer de l'intérieur tout ce qu'un tel projet implique d'un point de vue bibliothéconomique : réflexion sur les objectifs d'un établissement de ce type, sur la future organisation des services, ...
- enfin, le service des Fonds spéciaux de la bibliothèque municipale de Marseille, qui regroupe des fonds très variés (fonds ancien, fonds de Provence, fonds iconographiques, fonds littéraires méditerranéens, dépôt légal éditeur pour la bande dessinée<sup>2</sup>), offrait un champ d'observation et de réflexion large sur des questions telles que le catalogage, la rétroconversion, l'informatisation, la conservation ou la politique de mise en valeur des collections.

---

<sup>1</sup> B.M.V.R. : bibliothèque municipale à vocation régionale.

<sup>2</sup> Pour en savoir plus sur ces différents fonds, voir : partie II, A.

# I. LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE MARSEILLE.

## A. Présentation générale.

*A.1. Les différentes composantes du réseau*<sup>3</sup>. Le réseau des bibliothèques municipales de Marseille (au total, 17 840 m<sup>2</sup>), dont la direction a été confiée en 1991 à Madame Claudine Irlès, est composé de :

- une bibliothèque centrale appelée « Saint-Charles » (environ 8 500 m<sup>2</sup>) ;
- deux bibliothèques de secteur (2 000 m<sup>2</sup> chacune) : la bibliothèque du Merlan et la bibliothèque Léon-Gabriel Gros (appelée aussi bibliothèque de Bonneveine) ;
- cinq bibliothèques de quartiers, ou annexes (200 à 400 m<sup>2</sup>) : la bibliothèque de Castellane, celle de la Grognarde, celle de Saint-André, celle des Cinq-Avenues et celle du Panier.

S'ajoutent à cela des bibliobus (qui desservent une soixantaine de points dans la ville), et un service de prêt aux collectivités. La bibliothèque municipale de Marseille est ouverte du mardi au samedi, de 10 heures à 18 heures.

Compte-tenu de l'ampleur de la territorialité de Marseille, le réseau des bibliothèques municipales est, aux yeux de tous, à développer encore puisque les secteurs Nord-Est, Est et Sud-Est de la commune de Marseille ne sont pas desservis de manière satisfaisante : en l'absence de bibliothèque dans ces quartiers, les bibliothèques implantées dans les autres quartiers doivent assurer l'accueil à la fois de leurs publics propres et de ceux des quartiers avoisinants (parfois relativement éloignés). Ainsi, la bibliothèque de Bonneveine arrive actuellement à saturation en terme d'accueil du public dans la mesure où elle dessert à elle seule la population d'une grande moitié Sud de la commune de Marseille.

La société Grecom<sup>4</sup> a tenté de comptabiliser la population desservie par le réseau des bibliothèques, en évaluant, site par site, le « bassin d'utilisateurs potentiels », c'est-à-dire en comptant aussi les habitants des arrondissements alentour. Elle parvient à un chiffre de 544 000 habitants potentiellement desservis, pour une population totale de 800 550 habitants.

---

<sup>3</sup> Voir annexe 1, p. III-IV, et annexe 4, p. VII.

<sup>4</sup> La société Grecom Organisation (110, boulevard Jean Jaurès 92100 Boulogne) a été chargée de définir un schéma directeur d'organisation pour la future B.M.V.R. et s'est notamment livrée à une analyse de l'existant (rapport daté du 9 octobre 1998).

## A.2. Le budget global du réseau des bibliothèques de Marseille <sup>5</sup>.

Dépenses propres à la bibliothèque (en francs) :

Pour le personnel (avec charges sociales)	35 348 480
Pour l'acquisition de tous les documents et abonnements (y compris sur crédits du C.N.L.)	8 880 408
Pour la reliure et l'équipement des documents	1 556 984
Pour les animations	656 387
Investissement hors documents : construction, équipement, informatisation	7 737 682
TOTAL	54 179 941

Recettes propres à la bibliothèque : 822 318 francs.

A.3. *Les collections.* Institution presque deux fois centenaire (elle a ouvert ses portes le 20 ventôse an VII [10 mars 1799]), la bibliothèque municipale de Marseille réunit des collections diverses, cherchant à répondre au mieux aux attentes d'un public varié et populaire : littérature jeunesse, fonds de lecture publique et d'étude (avec notamment une salle d'usuels), audiovisuel, fonds spéciaux (fonds ancien, fonds de Provence, fonds iconographiques, fonds littéraires méditerranéens, dépôt légal éditeur pour la bande dessinée). Notons au passage que la bibliothèque municipale de Marseille reçoit le dépôt légal imprimeur pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et qu'elle appartient depuis 1995 au pôle associé d'Aix-Marseille pour les échanges dans le monde méditerranéen <sup>6</sup>.

Selon le rapport d'activité pour l'année 1997, le nombre de documents (en nombre d'unités) appartenant à la bibliothèque de Marseille se décompose comme suit :

Imprimés (livres et périodiques) :

	Adultes	Enfants	TOTAL
Nombre total d'imprimés en libre accès	453 000	184 000	637 000
Nombre total d'imprimés en magasin	313 000	8 677	321 677
TOTAL	766 000	192 677	958 677

Le nombre total de phonogrammes (phonogrammes musicaux, livres-cassettes, textes enregistrés) s'élève à 116 862 ; et celui des vidéogrammes destinés au prêt, à 17 778.

<sup>5</sup> D'après le rapport d'activité pour l'année 1997.

<sup>6</sup> Ce pôle est composé de la bibliothèque municipale de Marseille, de la bibliothèque municipale d'Aix-en-Provence, des services communs de la documentation des universités Aix-Marseille I, II et III, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille-Provence, du Centre des Archives d'Outre-Mer et de la Maison Méditerranéenne des Sciences de L'Homme.

Quant aux autres documents, ils sont 9 550 au total, 6 550 estampes, affiches, photographies et cartes postales, et 3 000 cartes et plans.

*A.4. Le public et les prêts.* Selon le rapport d'activité pour l'année 1997, le nombre d'inscrits « actifs », c'est-à-dire ayant effectué au moins un emprunt dans l'année, s'élève à 48 665 (35 531 adultes et 13 134 enfants). Le nombre de prêts est de 1 258 663 pour les imprimés, de 471 662 pour les phonogrammes et de 169 678 pour les vidéogrammes.

Dans un document de travail daté du 15 octobre 1998, la société Grecom, après avoir mené l'enquête auprès des bibliothèques de Lyon et Bordeaux, s'est livrée à une analyse comparative sommaire et a abouti à la constatation suivante : les inscrits « actifs » représentent seulement 9,1 % des habitants de Marseille, contre 13,7 % à Bordeaux et 18,1 % à Lyon ; en revanche, on prête plus par inscrit « actif » à Marseille (40,6 prêts par inscrit « actif » en un an) qu'à Lyon (35,9) et surtout qu'à Bordeaux (27,1) <sup>7</sup>. Les Marseillais seraient donc moins nombreux à s'intéresser à leur bibliothèque, mais emprunteraient plus de documents qu'à Lyon ou Bordeaux.

De plus, « à Marseille, d'un arrondissement à l'autre, les taux d'inscription en bibliothèque peuvent varier du simple au double : de 13 % dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, au nord de la ville, ils passent à 24 % dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, situé au sud (à niveau d'équipement comparable) » <sup>8</sup>. En outre, Jacques Vialle a montré qu'à Marseille, la population est nettement plus féminine et âgée dans les bibliothèques de quartier que dans les bibliothèques de secteur <sup>9</sup> ; que l'on rencontre plus de cadres et de membres de professions intellectuelles supérieures dans les équipements de secteur, contre plus d'employés dans les équipements de quartier ; qu'enfin, élèves et étudiants sont plus nombreux dans les bibliothèques de secteur, alors que ce sont les retraités qui le sont dans les équipements de quartier <sup>10</sup>.

*A.5. Les personnels.* Au 31 décembre 1997, les effectifs s'élevaient à 229 personnes, ce qui représentait 210,1 emplois en équivalent temps plein.

---

<sup>7</sup> Voir annexe 7, p. XII-XIII.

<sup>8</sup> Jacques Vialle. *Les bibliothèques municipales de Marseille : rendement différentiel des équipements et effets non voulus d'une politique publique.* In *Lire, faire lire. Des usages de l'écrit aux politiques de lecture.* Sous la direction de Bernadette Seibel. Paris : Le Monde-Éditions, 1995, p. 307.

<sup>9</sup> On considère ici comme bibliothèques de secteur : la bibliothèque centrale de Saint-Charles, la bibliothèque de Bonneveine et celle du Merlan.

<sup>10</sup> Jacques Vialle. *Ecologie d'un espace public : les bibliothèques municipales de Marseille.* Marseille : Bibliothèques municipales, 1994. Voir annexes 8-10, p. XIV-XVI.

	Nombre de personnes	Nombre d'emplois en équivalent temps plein
Conservateurs d'état	4	3,5
Conservateurs territoriaux	6	6
Bibliothécaires	8	8
Assistants qualifiés de conservation	38	37,7
Assistants de conservation	13	12,9
Agents qualifiés du patrimoine	4	4
Personnel d'autres filières (administrative, technique, sociale ...)	cat. A	1,5
	cat. B	5
	cat. C	117,3
Contractuels	4	4
C.E.S., C.E.C., vacataires, auxiliaires	22	11
TOTAL	229	210,1

Ainsi, près des deux tiers du personnel de la bibliothèque municipale de Marseille n'appartiennent pas au corps du personnel de bibliothèque. Cet état de fait est jugé regrettable notamment par Juliette Paoli, conservateur d'état responsable de la Documentation Générale (médiathèque Adultes, à Saint-Charles), qui déplore parfois un certain manque de professionnalisme dans l'établissement.

*A.6. L'informatisation.* La première informatisation de la bibliothèque municipale de Marseille a eu lieu en 1986. Le logiciel choisi, « ALS 88/904 », était proposé par la société britannique ALS et avait pour principal atout d'être accompagné de platines permettant des manipulations très rapides pour le prêt et le retour des documents. Le matériel informatique nécessaire à l'implantation de ce logiciel était spécifique et donc fourni par la même société.

La bibliothèque municipale de Marseille a changé de logiciel cet été. Le choix du nouveau logiciel s'est fait sur plusieurs critères : outre que l'étiquetage ALS était tout-à-fait spécifique et qu'il aurait été très lourd de réétiqueter l'ensemble des documents en cas de changement radical de logiciel, l'accent a été mis sur la circulation des documents (or le système ALS permet un prêt et un retour très rapides), le tout dans une nouvelle optique plus professionnelle de catalogage, en Unimarc et avec dérivation future de notices. La directrice des bibliothèques de Marseille, Madame Claudine Irlès, a donc choisi le logiciel « ALS Meritus ». Celui-ci, qui réutilise les platines mises en place en 1986, peut, à la différence du précédent, être installé sur un matériel informatique banalisé. La migration d'« ALS 88/904 » à « ALS Meritus » a eu lieu le 18 août 1998 et sa mise en marche ne s'est pas faite sans mal car le personnel rencontre de nombreuses difficultés dans la manipulation du nouveau logiciel.

Le réseau des bibliothèques municipales de Marseille dispose d'un parc de 89 micro-ordinateurs (PC), dont 51 à la bibliothèque centrale de Saint-Charles.

Enfin, il faut souligner que, depuis le départ, il y a plus d'un an, de Marie-Christine Link, conservateur, personne à la bibliothèque n'a en charge l'informatique de l'établissement. Depuis peu, un informaticien, Monsieur Caballero, en a été chargé mais il reste attaché à la direction générale de la logistique de la ville de Marseille et n'a bénéficié d'aucune formation particulière en matière d'informatique documentaire et de logiciels de bibliothèques.

## **B. Présentation de deux services de la bibliothèque centrale de Saint-Charles.**

*B.1. Présentation du bâtiment* <sup>11</sup>. Ouverte le 20 ventôse an VII (10 mars 1799) dans l'ancien couvent de Bernardines (actuel lycée Thiers) sous la direction de Claude-François Achard, médecin de formation, philologue, historien et bibliographe provençal, la bibliothèque a déménagé une première fois en 1882 dans un bâtiment monumental situé sur l'actuelle place Carli et conçu par l'architecte marseillais Henri Espérandieu pour abriter à la fois la bibliothèque et l'école des beaux-arts. Les bâtiments de la place Carli parvenant à parfaite saturation, un deuxième déménagement est organisé en 1973 vers de nouveaux locaux situés en bordure de la gare Saint-Charles.

L'actuel bâtiment de la bibliothèque centrale de Saint-Charles a été conçu autour du silo à livres. Il comporte 9 niveaux, dont 2 en sous-sol. La réception du public se fait aux niveaux impairs : au niveau 3 (c'est-à-dire le rez-de-chaussée), se trouvent l'accueil et la section Jeunesse ; au niveau 5, la Documentation Générale (médiathèque Adultes) ; au niveau 7, la salle des usuels et celle des Fonds spéciaux. Les services administratifs et internes se situent, pour leur part, à l'arrière du bâtiment.

*B.2. La section Jeunesse.* Située au rez-de-chaussée de la bibliothèque, la section Jeunesse, destinée à un public âgé de 0 à 16 ans, emploie 20 personnes : 1 conservateur, 1 bibliothécaire, 9 cadres B, 9 employés, 1 C.E.S. et 1 TIGE (travail d'intérêt général). Son organisation est complexe dans la mesure où elle regroupe 4 services :

- le service d'accueil du public et de prêt des documents (près de 100 000 prêts par an) ;
- le bibliobus enfants (environ 20 000 prêts par an) ;
- le service de prêt aux collectivités qui représente un fonds spécial de 50 000 ouvrages, chaque collectivité pouvant emprunter 500 livres par année scolaire ;

---

<sup>11</sup> Voir annexe 6, p. IX-XI.

• le service central Jeunesse qui s'occupe de la livraison des documents et du traitement informatique (commande, facturation, catalogage, enregistrement des exemplaires) pour l'ensemble du réseau, chaque bibliothèque s'occupant du choix des livres à acquérir, de leur indexation et de l'équipement des documents.

La section Jeunesse ne dispose pas de réel espace d'animation à la bibliothèque Saint-Charles : c'est pourquoi les séances ponctuelles avec des classes et le travail avec une école dans le cadre de l'A.R.S. (Aménagement des rythmes scolaires) <sup>12</sup> s'effectuent en dehors des heures d'ouverture au public. Cela explique aussi que la section Jeunesse pratique une politique d'animation soutenue à l'extérieur et ce, de différentes manières : travail en direction des très jeunes lecteurs dans l'opération « Eveil à la lecture », par la sensibilisation au livre de tous les personnels des crèches marseillaises, l'engagement de lectrices et l'organisation d'un colloque annuel ; participation, depuis 5 ans, au plan de développement des B.C.D. (bibliothèques centres documentaires), c'est-à-dire de bibliothèques dans les écoles, installées dans une salle à part (et non dans un recoin de salle de classe) et organisant des animations et activités autour du livre <sup>13</sup> ; et, enfin, participation à l'organisation du prix annuel du « Livre Jeunesse-Marseille ».

### B.3. La « Documentation Générale » (médiathèque Adultes à Saint-Charles).

Cette section emploie 32 personnes, dont 5 à temps partiel : 2 conservateurs, 2 bibliothécaires, 10 assistants qualifiés, 1 agent qualifié du patrimoine, 13 agents de catégorie C (personnel administratif), 5 C.E.S. et vacataires. Elle réunit 4 services : étude, lecture publique (y compris audiovisuel), périodiques et salle d'usuels (consultation sur place uniquement).

En 1997, elle disposait de 860 000 francs pour l'acquisition des livres, 400 000 francs pour les phonogrammes, 130 000 francs pour les vidéos, 855 000 francs pour les abonnements aux périodiques et 110 000 francs pour les animations. Soulignons que ce budget, tout en restant confortable, a connu une nette diminution en 1998 puisque, notamment, la somme allouée à l'acquisition des livres est passée à 650 000 francs et celle pour les animations, à zéro.

Les collections mises à disposition des lecteurs se composaient, au 31 décembre 1997, de 131 000 ouvrages en libre accès et 100 000 en magasin, 35 000 phonogrammes et 1 850 cassettes, 2 000 vidéos, 2 000 périodiques dont 900 en abonnement courant

---

<sup>12</sup> Ce système, créé en 1996 pour une durée de trois ans renouvelables, est financé par la ville de Marseille, la Caisse d'Allocations Familiales, le ministère de la Jeunesse et des Sports, et la Direction régionale des Affaires Culturelles. Il s'agit d'organiser le travail d'élèves d'écoles primaires de sorte qu'ils reçoivent des enseignements traditionnels (français, mathématiques, ...) tous les matins, les après-midis étant consacrés à des activités sportives, artistiques et culturelles.

<sup>13</sup> A ce jour, 47 B.C.D. ont été réalisés grâce à une collaboration entre la ville de Marseille et le ministère de l'Education nationale, et il est prévu d'en créer 5 en 1999.

(N.B. Les périodiques sont communiqués uniquement sur place), et 12 000 ouvrages dans la salle des usuels. Il faut noter que le fonds des vidéos a été mis à disposition du public seulement en 1997, ce qui explique leur petit nombre ; et que la discothèque destinée au prêt n'est ouverte que depuis 5 ans (auparavant, seule l'écoute sur place était possible). Les acquisitions ont été confiées aux 10 assistants qualifiés, chacun dans un domaine. Le désherbage, pour sa part, n'est pratiqué que depuis quelques années et, d'après le chef de service, beaucoup de travail reste à effectuer dans ce domaine (idéalement, il faudrait avoir résorbé le « passif » d'ici au déménagement dans les locaux de la future B.M.V.R. <sup>14</sup>).

Pour l'année 1997, les prêts des livres, disques et vidéos s'élevaient à 310 000 ; et les communications sur place, à 85 000.

### **C. Présentation d'une bibliothèque de secteur : la bibliothèque Léon-Gabriel Gros, à Bonneveine.**

Cette bibliothèque de secteur a été ouverte en 1986 dans un centre commercial très actif, au sein d'un quartier favorisé de la ville de Marseille. Elle emploie 30 personnes, dont 1 conservateur. Comme nous l'avons souligné plus haut, elle dessert à elle seule la population d'une grande moitié Sud de la commune de Marseille, en l'absence d'équipements de quartiers dans ce secteur. « La bibliothèque Léon-Gabriel Gros compte autant d'actifs que d'inactifs, plus de diplômés, plus de membres de classes supérieures et moins d'ouvriers que partout ailleurs (...) ; on doit convenir qu'elle ne ressemble, en fait, à aucune autre bibliothèque [de Marseille], tant elle apparaît comme la version bourgeoise de chacune » <sup>15</sup>. Cette vision de Jacques Vialle est nuancée par les personnels de la bibliothèque : ils soulignent la grande variété du public, qui ne se cantonne pas, selon eux, à la population bourgeoise et cultivée du quartier mais comprend aussi des habitants de quartiers plus populaires tels que la Castellane.

La localisation de cette bibliothèque autant que la composition de son public permettent d'expliquer qu'elle assure près de 780 000 prêts par an <sup>16</sup>, soit environ 40 % des prêts de l'ensemble du réseau des bibliothèques municipales de Marseille <sup>17</sup>.

---

<sup>14</sup> Sur la B.M.V.R., voir : partie I, D.

<sup>15</sup> Jacques Vialle. *Ecologie d'un espace public : les bibliothèques municipales de Marseille*. Marseille : Bibliothèques municipales, 1994, p. 57.

<sup>16</sup> Comparons avec la bibliothèque centrale de Saint-Charles : la section Jeunesse fait environ 100 000 prêts par an ; la Documentation Générale, 310 000. Cela représente un total de 410 000 prêts par an, contre 780 000 à Bonneveine.

<sup>17</sup> Voir annexe 11, p. XVII.

Cette bibliothèque de secteur, aux collections comparables <sup>18</sup> à celles de la bibliothèque centrale de Saint-Charles bien qu'abritée dans des locaux nettement moins grands (environ 2 000 m<sup>2</sup> contre plus de 8 500 m<sup>2</sup> à Saint-Charles), constitue donc, paradoxalement, la tête de pont du réseau actuel de lecture publique à Marseille.

#### **D. Le projet de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale <sup>19</sup>.**

Comme le souligne une plaquette de la Direction générale des affaires culturelles de la ville de Marseille <sup>20</sup>, « la nécessité de construire une grande bibliothèque à Marseille s'imposait pour deux raisons :

- l'une découle d'un constat : le réseau des bibliothèques de Marseille est notoirement insuffisant en regard de la population à desservir, bien en deçà des normes nationales ;
- l'autre se rapporte à la situation de l'actuelle bibliothèque centrale à Saint-Charles dont la capacité est à un point extrême de saturation.

La décision de construire la B.M.V.R. répond aux missions fondamentales d'un grand équipement de lecture publique, d'étude et de recherche, mais aussi de conservation des collections patrimoniales. Les services s'adressent à tous les publics et son rayonnement doit couvrir non seulement la métropole marseillaise, mais aussi la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

C'est en mars 1997 que le Conseil Municipal de Marseille a décidé, pour des raisons d'accessibilité et de centralité, d'implanter la future B.M.V.R. sur le site de l'ancien Alcazar, lieu historique de la culture à Marseille <sup>21</sup> ; et en octobre 1997 qu'il a choisi Adrien Fainsilber <sup>22</sup> comme lauréat du concours de maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage étant confiée à la société Marseille-Aménagement.

En mars 1997, la société Tetra <sup>23</sup> a rendu un rapport de programme pour la future B.M.V.R. A partir de juin 1997, a été mise en place une commission transversale B.M.V.R., composée de toutes les catégories de personnels de la bibliothèque (une cinquantaine de personnes). Elle a rendu en octobre 1997 un rapport visant à modifier

---

<sup>18</sup> En janvier 1997, la bibliothèque de Bonneveine offrait comme collections (Adultes + Jeunesse) : 100 000 ouvrages, 30 000 disques compacts et 4 000 vidéocassettes.

<sup>19</sup> Voir annexes 12-14, p. XVIII-XXIII.

<sup>20</sup> Document non daté (automne 1997?).

<sup>21</sup> Il avait été question, un temps, d'implanter la B.M.V.R. dans les locaux de l'ancien Hôtel-Dieu. Cf. Claudine Irlès. *Bibliothèque en devenir. Marseille*, n° 168, 1993, p. 38-39.

<sup>22</sup> Architecte renommé notamment pour la réalisation de la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette à Paris, la reconversion d'un couvent du XVII<sup>e</sup> siècle en musée à Clermont-Ferrand et la récente conception du musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg.

<sup>23</sup> Société Tetra, « Evaluation, stratégie, planification territoriale, programmation, études de marché, développement social et urbain, économie urbaine et transports », 20, rue Malher, 75004 Paris.

certain points du programme défini par Tetra. L'arbitrage définitif entre les solutions envisagées par Tetra et celles proposées par le personnel de la bibliothèque n'est intervenu que le 3 septembre 1998.

En décembre 1997, a été déposé le dossier de subvention auprès du ministère de la Culture et, le 2 février 1998, un conservateur d'état, Philippe Charrier, a pris ses fonctions à la bibliothèque municipale de Marseille en tant que responsable du projet de la B.M.V.R.

Durant l'été dernier, ont été menés les travaux de démolition de certains immeubles, l'emprise de la B.M.V.R. étant plus grande que l'Alcazar même qui a été démoli en 1966. La construction de la paroi moulée destinée à protéger des infiltrations les futurs sous-sols et fondations de la bibliothèque doit se dérouler en octobre et novembre 1998. Débuteront ensuite les fouilles archéologiques dont la durée prévue est d'un an.

Depuis début septembre et jusqu'à fin novembre 1998, la société Grecom Organisation <sup>24</sup> mène une étude « Schéma directeur d'organisation », afin de définir les grandes lignes de l'organisation future de la B.M.V.R. et de son fonctionnement.

Parallèlement, d'ici à la fin du mois de décembre 1998, doit être rédigé, par l'architecte Adrien Fainsilber, l'A.P.D. (avant-projet détaillé), c'est-à-dire le cahier des charges complet du bâtiment, qui constituera le document technique contractuel entre l'architecte et les entreprises de construction.

Philippe Charrier, responsable du projet de la B.M.V.R. au sein de la bibliothèque municipale de Marseille, souligne que, pour ce projet, la bibliothèque s'inscrit dans un dispositif général, avec de multiples interlocuteurs : la ville de Marseille, qui a délégué sa maîtrise d'ouvrage à la société Marseille-Aménagement pour les bâtiments, et à son service informatique (direction générale de la logistique) pour l'informatique ; l'architecte, qui a la maîtrise d'œuvre et travaille lui-même avec des bureaux d'étude ; et, bientôt, les entreprises de réalisation, tous ces partenaires étant liés entre eux par des contrats. La bibliothèque, elle, en tant que service de la Ville, n'a aucun lien contractuel avec ces interlocuteurs, elle ne se situe dans le projet qu'en tant qu'« utilisateur » : se pose donc un problème de positionnement de la bibliothèque dans ce dispositif, et, par là-même, la question de sa légitimité et de sa capacité d'action dans le projet.

---

<sup>24</sup> Grecom Organisation, 110, boulevard Jean Jaurès 92100 Boulogne.

C'est pourquoi il a présenté à la Ville, il y a quelques mois, un document de planification en termes de moyens financiers et humains pour la bibliothèque dans les trois années à venir. Il espère que sa démarche, qui n'a pour l'instant suscité aucun retour, permettra que soit identifié en tant tel un projet B.M.V.R. (c'est-à-dire avec un budget et un personnel spécifiques) d'un point de vue bibliothéconomique, comme il y a un projet B.M.V.R. pour les bâtiments et un projet B.M.V.R. pour l'informatique, au sein de la Ville de Marseille.

En attendant, il déplore qu'il n'y ait pas de réelle coordination entre la bibliothèque et les autres partenaires du projet. Ainsi, il souligne qu'il aurait préféré que les résultats de l'étude sur le schéma directeur d'organisation de la B.M.V.R. — menée actuellement par la société Grecom Organisation et commanditée par la bibliothèque — fussent rendus avant la rédaction de l'A.P.D. (avant projet détaillé) par l'architecte, qui, pour des problèmes de calendrier, ne pourra pas les y intégrer.

Calendrier général indicatif :

	1998			1999			2000			2001			2002		
	04	07	10	04	07	10	04	07	10	04	07	10	04	07	10
études/marchés bâtiment	_____														
travaux bâtiment				_____											
études/marchés informatiques	_____														
réalisation informatique							_____								
études/marchés équipements							_____								
équipements													_____		
préfiguration				_____											
organisation/formation	_____			_____			_____			_____			_____		

Ouverture prévue en octobre 2002.

De l'avis de nombreuses personnes de la bibliothèque centrale de Saint-Charles, la réussite du projet de la B.M.V.R. dépendra largement de l'intégration harmonieuse de celle-ci dans le réseau. Car le danger serait que la B.M.V.R. absorbe une part trop importante des crédits, des personnels et des énergies au détriment des autres bibliothèques du réseau. Bien au contraire, la B.M.V.R. devra constituer la tête du réseau, jouer un rôle fédérateur : c'est toute la difficulté mais aussi l'intérêt du projet.

## II. LE SERVICE DES FONDS SPÉCIAUX.

### A. Composition des fonds.

Ce service est composé de fonds très différents, ce qui lui confère son originalité mais peut entraîner une certaine complexité de gestion <sup>25</sup> :

- les fonds anciens (dans une définition large, c'est-à-dire les collections entrées avant 1900) représentent 135 000 volumes environ. Ils ont été formés par les confiscations révolutionnaires, auxquelles se sont ajoutés les attributions ministérielles (ouvrages publiés au XIX<sup>e</sup> siècle avec l'aide des fonds publics, redistribués aux établissements de province les plus méritants en échange de leurs catalogues), des dons et acquisitions. Le fonds des manuscrits représente 2 106 pièces, dont une cinquantaine d'ouvrages enluminés. Les incunables sont au nombre de 142 (principalement ouvrages religieux, plus quelques très rares et belles éditions illustrées). Si l'ensemble des fonds anciens se caractérise par l'encylopédisme, certains secteurs documentaires sont mieux représentés, tels que les livres de voyage et de géographie, ainsi que les atlas.

Soulignons que ces fonds souffrent d'un catalogage inégal, parfois très sommaire. Dominique Jacobi pense même qu'un nombre difficilement évaluable d'ouvrages n'a pas du tout été catalogué : le travail à effectuer dans ce domaine est donc tout-à-fait considérable.

- les fonds iconographiques rassemblent des estampes, un millier de cartes et plans, et plus de 3 500 épreuves photographiques (donnés en 1905 par la société photographique de Marseille). On y remarque particulièrement le dépôt de la bibliothèque de la société de géographie de Marseille, la collection des dessins et aquarelles de l'architecte marseillais Psacal Coste, ainsi qu'une collection de portulans (cartes marines manuscrites) de la Méditerranée des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

- le fonds de Provence, formé au XIX<sup>e</sup> siècle par des prélèvements sur le fonds général, compte aujourd'hui 35 000 volumes <sup>26</sup>. S'y côtoient des documents très différents : textes littéraires en français et provençal, brochures, dictionnaires, albums de photographies ou d'estampes, livres anciens et périodiques locaux.

- les fonds littéraires méditerranéens rassemblent, depuis 1987, des sources littéraires, dont la clef de voûte est constituée par les archives de la revue littéraire marseillaise *Les*

---

<sup>25</sup> « Les activités [du service des Fonds spéciaux] se trouvent d'autant plus morcelées que chaque fonds possède ses modes de traitement et de conservation spécifiques », soulignait Dominique Jacobi dans un rapport interne daté du 5 septembre 1992.

<sup>26</sup> Il s'agit d'un fonds toujours vivant.

*cahiers du Sud*, l'abondante correspondance et la bibliothèque de travail de Jean Ballard, qui en fut le directeur.

d'ivoire du  
• le fonds d'étude et de recherche sur la bande dessinée a été créé en 1979 et s'est considérablement accru depuis la signature, en 1984, d'une convention entre la bibliothèque nationale et la bibliothèque de Marseille, selon laquelle la bibliothèque de Marseille est dépositaire du dépôt légal éditeur pour toute bande dessinée produite ou commercialisée en France. Ce fonds représente plus de 12 000 documents dont des œuvres et revues anciennes, et s'accompagne de brochures, ouvrages de référence et dossiers de presse.

### **B. Organisation du service <sup>27</sup>.**

Dominique Jacobi, conservateur d'état, a en charge la direction du service ; elle supervise également la politique de conservation et de restauration, les acquisitions et le traitement documentaire, ainsi que la politique de mise en valeur des collections (expositions, publications, participation à des colloques, ...).

Le traitement du fonds de Provence, les acquisitions exceptionnelles et le P.E.B. <sup>28</sup> sont assumés par Jean-Pierre Codaccioni, assistant qualifié ; les fonds littéraires méditerranéens sont confiés à Michèle Coulet, conservateur d'état, pour les manuscrits, et à Jean-François Pinet, assistant qualifié, pour les imprimés ; Thierry Conti, assistant qualifié, s'occupe, quant à lui, de la conservation des fonds (assisté en cela par 2 magasiniers), de la gestion des périodiques de Provence et du montage d'expositions ; enfin, le traitement du dépôt légal éditeur pour la bande dessinée était, jusqu'en octobre 1998, assumé par une assistante qualifiée à mi-temps. Désormais et jusqu'à nouvel ordre, le traitement et la communication des bandes dessinées ne peuvent plus être assurés pour cause d'insuffisance de personnel, l'assistante à mi-temps à la B.D. et à mi-temps aux périodiques (rattachés à la Documentation Générale) ayant été réaffectée à plein temps aux périodiques.

Le service est ouvert du mardi au samedi, de 10 heures à 18 heures, soit 40 heures par semaine, et l'accueil du public est principalement assuré par Aline Ferrari, Monique Marcheschi, Régine Hoecde (personnel administratif), ainsi que par Emel Kheirbeck (C.E.S.), ce qui n'exclut pas que les autres membres du service interviennent, notamment pour l'accueil des chercheurs.

---

<sup>27</sup> Voir annexe 5, p. VIII.

<sup>28</sup> P.E.B. : prêt entre bibliothèques.

### **C. Budget.**

Le budget alloué aux Fonds spéciaux varie peu d'année en année et Dominique Jacobi le considère comme plutôt satisfaisant. En 1998, le service des Fonds spéciaux a obtenu le budget suivant :

- Pour la conservation :

Reliure : 100 000 francs

Restauration : 100 000 francs

Fournitures (boîtes de conservation, Brecknel, microfilms, etc.) : 150 000 francs

- Pour les acquisitions de livres et de périodiques :

Périodiques locaux : 8 000 francs

Livres (fonds de Provence, fonds littéraires, bande dessinée) : 130 000 francs

Acquisitions exceptionnelles : 300 000 francs

- Autres :

Exposition « Toutes les Egypte » : 700 000 francs

Missions : non chiffré

### **III. LE STAGE : SUIVI DE CERTAINS DOSSIERS.**

#### **A. Travail sur la rétroconversion<sup>29</sup> et visite des bibliothèques de la Méjanès (Aix-en-Provence) et du Carré d'Art (Nîmes).**

En 1994-1995, s'est déroulée la campagne de rétroconversion des fonds ancien et de Provence de la bibliothèque municipale de Marseille (service des Fonds spéciaux). Cette opération était commanditée par la BnF et effectuée par la société Jouve. Or la bande de rétroconversion livrée par la société Jouve n'a pu, jusqu'au mois d'août 1998, être correctement testée. En effet, elle ne pouvait pas être chargée sur l'ancien système informatique de la bibliothèque, « ALS 88/904 », et a donc attendu, pour être chargée, la migration sur le nouveau logiciel « ALS Meritus ».

A mon arrivée dans son service, Dominique Jacobi m'a donc confié le travail suivant : effectuer une série de tests sur le catalogue informatisé de la bibliothèque en partant du fichier horizontal des fonds ancien et de Provence (le fichier sur registre étant difficile à manier), afin de faire un premier bilan du versement de la rétroconversion dans le fichier informatisé de la bibliothèque, d'évaluer la proportion de fiches ayant échappé à la rétroconversion et d'essayer de comprendre les raisons de cette déperdition.

---

<sup>29</sup> Voir annexes 15-19, p. XXIV-XXXII.

A la suite de ce travail, nous avons réfléchi à ce qu'il convenait de faire pour combler les lacunes du catalogue informatisé en ce qui concerne les fonds ancien et de Provence : le travail de « nettoyage » des notices déjà présentes dans le catalogue informatisé apparaissant moins prioritaire que celui du signalement des ouvrages dans la base, il a été décidé que Dominique Jacobi et les trois assistants qualifiés du service des Fonds spéciaux travailleraient à partir du fichier horizontal des fonds ancien et de Provence. Il s'agira, pour chaque notice, de vérifier si elle est présente ou non dans le catalogue informatisé : si oui, elle ne fera l'objet d'aucune modification ; dans le cas contraire, il sera procédé à la création, ouvrage en main, d'une notice abrégée (de type S.T.C.)<sup>30</sup>.

En outre, nous avons effectué, avec Dominique Jacobi, une visite des bibliothèques de la Méjanes (Aix-en-Provence) et du Carré d'Art (Nîmes) : il s'agissait de prendre connaissance du fonctionnement global de ces établissements, mais surtout de rencontrer les responsables des fonds patrimoniaux afin d'échanger à propos des campagnes de rétroconversion commanditées par la BnF et effectuées par la société Jouve dans ces bibliothèques au même moment qu'à Marseille. Ces visites nous ont permis, non pas de résoudre les problèmes rencontrés à la bibliothèque de Marseille, mais, tout au moins, de les expliquer en partie ; et de constater quelles étaient les priorités retenues par ces établissements en matière de « nettoyage » des notices issues de la rétroconversion.

## **B. La politique de conservation.**

La politique de conservation menée par le service des Fonds spéciaux de la bibliothèque municipale de Marseille se décompose en quatre types d'actions :

- le travail quotidien en terme de conservation consiste en un nettoyage et un reconditionnement (sous des matériaux susceptibles d'arrêter le processus de dégradation et de protéger contre les agressions) de la plupart des documents des Fonds spéciaux ;
- d'autre part, est menée une politique de microfilmage de différents types de documents : certains manuscrits, les périodiques anciens, mais aussi les pièces les plus demandées par le public et le double des microfilms commandés par des particuliers ;
- de plus, un certain nombre de documents sont reliés : jusqu'à présent, l'on envoyait à la reliure principalement les ouvrages du fonds de Provence imprimés au XX<sup>e</sup> siècle ; aujourd'hui, les trains de reliure sont surtout constitués des périodiques provençaux du XX<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup> ;
- enfin, quelques documents bénéficient d'une restauration. Plusieurs critères sont pris en compte pour choisir quelles pièces seront envoyées à la restauration : la rareté (document

---

<sup>30</sup> Selon les instructions « description allégée » de la norme Z44-074.

<sup>31</sup> Remarque : le microfilmage et la reliure sont sous-traités à l'extérieur de la bibliothèque.

rare, précieux, unique ou spécifique), l'état matériel et la consultation. Ainsi, la collection de Pascal Coste, fonds exceptionnel de dessins, fait l'objet d'une restauration systématique depuis plusieurs années. Sont également restaurées des pièces qui doivent être montrées au public dans le cadre d'expositions.

Durant mon stage, il m'a été donné de participer à la préparation d'un train de reliure et d'un train de restauration. J'ai, en outre, visité le C.I.C.L. (Centre interrégional de conservation du livre), en Arles : ce centre, créé il y a un peu plus de dix ans, est actuellement le principal interlocuteur du service des Fonds spéciaux pour la restauration d'ouvrages<sup>32</sup>. Les personnes y travaillant m'ont expliqué et montré ce qu'elles faisaient : restauration de papier, restauration de reliure (travail du bois et du cuir, couture), étude des moisissures, microfilmage, numérisation de fonds photographiques, ...

### **C. Participation aux acquisitions exceptionnelles.**

Le service des Fonds spéciaux de la bibliothèque municipale de Marseille bénéficie d'un budget très important pour les acquisitions exceptionnelles, qui varie entre 200 000 et 500 000 francs par an. Dominique Jacobi, assistée de Jean-Pierre Codaccioni, se livre donc régulièrement à un dépouillement systématique des catalogues de ventes publiques et de librairies spécialisées en livre ancien, ainsi qu'à une visite régulière à la principale librairie de ce type à Marseille, la librairie « des Arcenaulx »<sup>33</sup>. La politique d'acquisition du service des Fonds spéciaux a été définie depuis plusieurs années : il s'agit avant tout de compléter le fonds des *Provençalia*, c'est-à-dire tout ce qui, de près ou de loin, touche à la Provence ; mais sont également acquis d'autres documents tels que des livres de voyage, des ouvrages concernant le monde méditerranéen<sup>34</sup>, des pièces iconographiques (portulans<sup>35</sup> surtout) ...

### **D. Préparation de l'exposition « Odalisques et sultans ».**

La ville de Marseille a décidé de présenter durant l'automne 2000 un ensemble ambitieux de manifestations culturelles, sous le titre générique provisoire de « Odalisques et sultans ». Ces manifestations, dont l'enveloppe budgétaire

---

<sup>32</sup> Sauf pour les plats, pour lesquels la bibliothèque municipale de Marseille (service des Fonds spéciaux) a recours à la restauratrice Michèle Rome, qui travaille également en Arles.

<sup>33</sup> La librairie des Arcenaulx appartient à Jeanne Laffitte.

<sup>34</sup> Car, rappelons-le, la bibliothèque municipale de Marseille appartient depuis 1995 au pôle associé d'Aix-Marseille pour les échanges dans le monde méditerranéen.

<sup>35</sup> Portulan : carte marine manuscrite.

prévisionnelle se monte à 15 millions de francs, auront lieu dans toutes les institutions culturelles de la ville. Le commissariat général de cette opération a été confiée à l'Italien Giulio Macchi et au musée des beaux-arts de Marseille.

Cette série de manifestations s'organisera autour d'un noyau central consacré à l'histoire de la représentation de l'Odalisque en peinture, de Parmesan à Picasso (principalement à partir des collections du musée des beaux-arts). Les autres établissements culturels de Marseille y participeront également : le département Images et anthropologie des musées de Marseille par une exposition intitulée « Regards sur une ville : Istanbul (1860-1920) », le musée de la Mode par une manifestation sur « L'orientalisme et les arts de la mode », l'opéra de Marseille par une programmation liée au thème de l'Orient, ...

Le musée d'histoire de la ville de Marseille et la bibliothèque municipale (service des Fonds spéciaux) ont décidé de s'associer afin de réaliser un parcours d'images et de livres qui offrirait un contrepoint historique et iconographique à l'exposition de peinture.

Durant le mois d'octobre, nous avons procédé, Dominique Jacobi et moi, à un recensement des documents se rapportant au thème « Odaliskes et sultans » en nous appuyant sur des bibliographies spécialisées et le fichier matière des fonds anciens (sur registres). Puis nous avons fait une première sélection des ouvrages susceptibles d'être exposés lors de cette manifestation généralement grâce à leur iconographie mais aussi, quelquefois, pour leur contenu textuel. J'ai ensuite effectué des recherches bibliographiques et rédigé les notices des ouvrages ainsi sélectionnés.

Mon stage au service des Fonds spéciaux m'a permis de prendre conscience de la nécessité, pour un service patrimonial, de pratiquer une politique active de mise en valeur des collections et, pour cela, de travailler en partenariat avec des institutions (musées, archives ou autres) ou des personnalités extérieures (enseignants, chercheurs français et étrangers, ...).

#### **E. Autres activités.**

Tout au long de mes trois mois de stage, outre l'accueil ponctuel de chercheurs, j'ai accompagné Dominique Jacobi, conservateur en chef responsable du service des Fonds spéciaux, à diverses réunions au sein de la bibliothèque (réunion de préparation du budget, réunion du comité de pilotage du catalogue, réunions concernant la future B.M.V.R., etc.), ainsi qu'à des rendez-vous extérieurs (avec Laurence Vincent, chargée du Livre à la direction générale des affaires culturelles de la ville de Marseille, ou avec la libraire Jeanne Laffitte, par exemple).

## CONCLUSION

Mon stage au service des Fonds spéciaux de la bibliothèque municipale classée de Marseille m'a permis de réaliser combien il est difficile mais nécessaire, pour un service de fonds patrimoniaux, de réussir à concilier le traitement des collections (catalogage, conservation) et leur mise en valeur (expositions, colloques, articles). Ainsi, à Marseille, les fonds patrimoniaux de la bibliothèque souffrent d'un retard de plus de deux siècles en matière de traitement des collections : le travail à effectuer est donc considérable et il revient au chef de service de déterminer des priorités. Cela est d'autant moins facile que les pressions de l'actualité culturelle de la ville viennent s'ajouter à ces travaux sur les fonds. Cela explique que le service des Fonds spéciaux éprouve de nombreuses difficultés à assumer ses différentes missions (conservation, traitement, mise en valeur).

D'autre part, j'ai pu constater, durant mon stage, la complexité du réseau des bibliothèques municipales marseillaises en regard de l'étendue du territoire de la ville. Il est certain que le maillage actuel est nettement insuffisant et qu'il convient, dans les années à venir, de combler les vides que l'on peut observer dans un certain nombre de quartiers. L'un des défis de la bibliothèque municipale classée de Marseille sera, dans l'avenir, de mener de front le fonctionnement du dispositif existant, le nécessaire développement du réseau et l'ambitieux projet de la B.M.V.R.

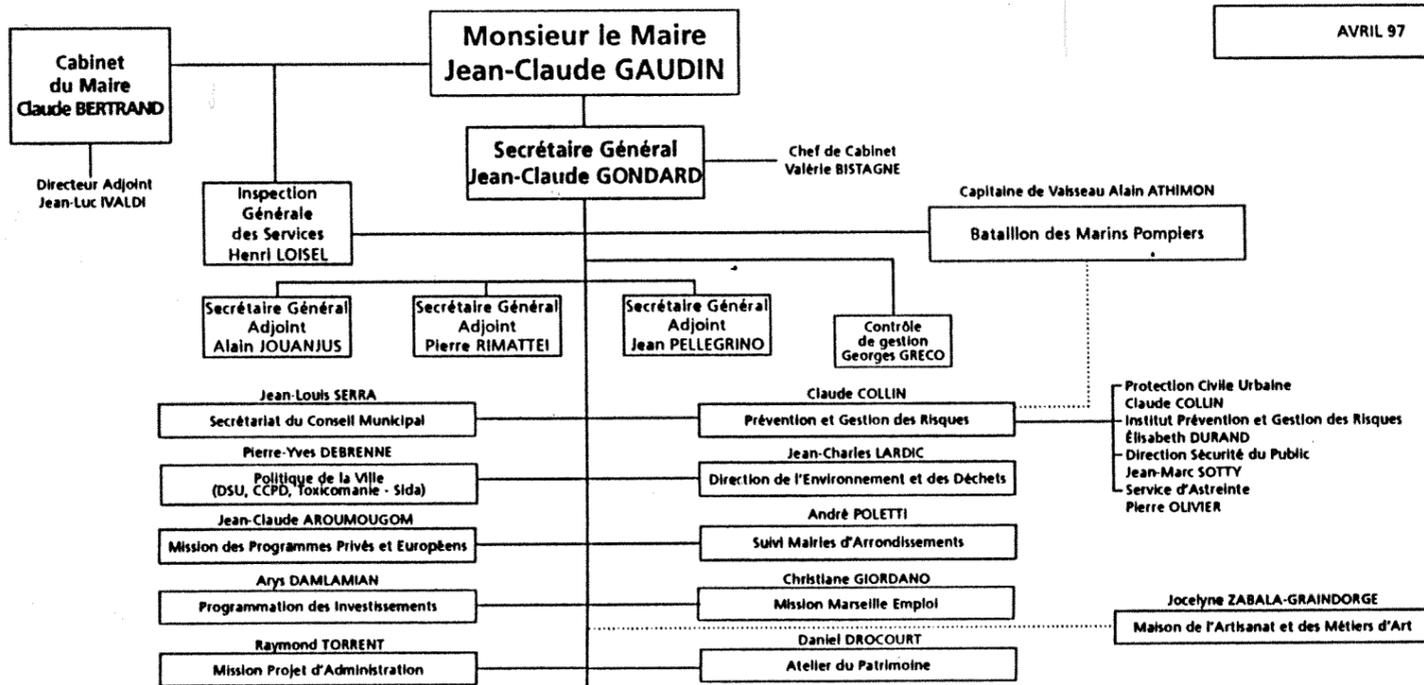
## TABLE DES ANNEXES

Annexe 1. Le réseau de bibliothèques municipales de Marseille.....	III
Annexe 2. Organigramme de la mairie de Marseille.....	V
Annexe 3. Organigramme de la direction générale des affaires culturelles de la ville de Marseille.....	VI
Annexe 4. Organigramme de la bibliothèque municipale de Marseille.....	VII
Annexe 5. Organigramme du service des Fonds spéciaux de la bibliothèque municipale de Marseille.....	VIII
Annexe 6. Plans des niveaux 3, 5 et 7 de la bibliothèque centrale Saint-Charles.....	IX
Annexe 7. Analyse comparative sommaire de la fonction de prêt entre les bibliothèques municipales de Marseille, Bordeaux et Lyon (rapport de la société Grecom Organisation daté du 9 octobre 1998).....	XII
Annexe 8. Types d'équipement et localisation géographique, d'après <i>Ecologie d'un espace public : les bibliothèques municipales de Marseille</i> , de Jacques Vialle. Marseille : Bibliothèques municipales, 1994, p. 24 (carte).....	XIV
Annexe 9. Contribution des arrondissements dans la constitution du public des bibliothèques municipales de Marseille, d'après <i>Ecologie d'un espace public : les bibliothèques municipales de Marseille</i> , de Jacques Vialle. Marseille : Bibliothèques municipales, 1994, p. 31 (carte).....	XV
Annexe 10. Taux d'inscrits en bibliothèques municipales par arrondissement, d'après <i>Ecologie d'un espace public : les bibliothèques municipales de Marseille</i> , de Jacques Vialle. Marseille : Bibliothèques municipales, 1994, p. 76 (carte).....	XVI
Annexe 11. Les emprunteurs actifs, d'après <i>Ecologie d'un espace public : les bibliothèques municipales de Marseille</i> , de Jacques Vialle. Marseille : Bibliothèques municipales, 1994, p. 43 (tableau).....	XVII

Annexe 12. Façade d'entrée de la future B.M.V.R. sur le cours Belsunce.....	XVIII
Annexe 13. Plan de masse de la future B.M.V.R.....	XX
Annexe 14. Plans des niveaux -1 à 3 de la future B.M.V.R.....	XXI
Annexe 15. Historique de la campagne de rétroconversion effectuée pour les fonds ancien et de Provence de la bibliothèque municipale de Marseille.....	XXIV
Annexe 16. Premier bilan du versement de la rétroconversion dans le fichier automatisé « ALS Meritus ».....	XXVIII
Annexe 17. Evaluation du nombre de fiches saisies par la société Jouve à partir du fichier horizontal Fonds ancien/Fonds de Provence.....	XXX
Annexe 18. La rétroconversion à la bibliothèque Méjanès, à Aix-en-Provence.....	XXXI
Annexe 19. La rétroconversion à la bibliothèque du Carré d'Art, à Nîmes.....	XXXII



1. Bibliothèque centrale de Saint-Charles  
38, rue du 141<sup>e</sup> R.I.A. 13003 Marseille  
Tel. 04 91 55 36 72 - Fax. 04 91 55 23 44
  
2. Bibliothèque du Merlan  
Centre urbain du Merlan, avenue Raimu 13014 Marseille  
Tel. 04 91 98 28 04 - Fax. 04 91 67 39 26
  
3. Bibliothèque Léon-Gabriel Gros  
Centre de vie de Bonneveine 13008 Marseille  
Tel. 04 91 25 10 10 / 04 91 73 51 12 - Fax. 04 91 25 05 96
  
4. Bibliothèque de Castellane  
Station de métro « Castellane » 13006 Marseille  
Tel. 04 91 42 92 09
  
5. Bibliothèque de la Grognarde  
2, square Berthier 13011 Marseille  
Tel. 04 91 89 57 04
  
6. Bibliothèque de Saint-André  
6, boulevard Salducci 13016 Marseille  
Tel. 04 91 03 72 72
  
7. Bibliothèque des Cinq-Avenues  
Impasse Fissiaux 13004 Marseille  
Tel. 04 91 49 42 36
  
8. Bibliothèque du Panier  
2, rue des Honneurs 13002 Marseille  
Tel. 04 91 91 20 50



**DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES**

**DIRECTIONS FONCTIONNELLES**

**Olivier LATIL d'ALBERTAS**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

DIRECTION IMPLANTATIONS  
 Olivier LATIL d'ALBERTAS  
 DIRECTION TOURISME ET CONGRÈS  
 Catherine NAAR  
 DIRECTION ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - RECHERCHE  
 Françoise CHALLANDE  
 DIRECTION STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT  
 Jean-Louis RUSSAC  
 DIRECTION EUROMÉDITERRANÉE  
 Philippe CHALLANDE  
 DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES  
 Hélène FIORUCCI  
 DIRECTION DE LA PROMOTION - COMMUNICATION  
 Colette FERRER  
 DIRECTION DU COMMERCE  
 Jean-Louis RUSSAC

**André POLETTI**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES A LA POPULATION**

DIRECTION DE L'ÉTAT-CIVIL  
 Jean-Pierre GAROUTE  
 DIRECTION DES EMPLACEMENTS ET DES VOITURES PUBLIQUES  
 Marc LERDA  
 DIRECTION DES LISTES ÉLECTORALES  
 Claire THOANNES  
 DIRECTION DE LA POLICE ADMINISTRATIVE ET MUNICIPALE  
 François LE GALL  
 DIRECTION DU PATRIMOINE ET DU DOMAINE COMMUNAL

DIRECTION DES OPÉRATIONS FUNÉRAIRES  
 Jean-Pierre TRICON

**Jean MANGION**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES CULTURELLES**

Adjoint au Directeur Général  
 Jean-Jacques CHAZALET  
 DIRECTION DES MUSÉES  
 Corinne DISERENS  
 DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES  
 Claudine MILES  
 OPÉRA  
 Elie BANKHALTER / Jean-Jacques CHAZALET  
 CONSERVATOIRE  
 Philippe BRIDE  
 MUSÉUM  
 Michèle DUFRENNE  
 ÉCOLE D'ART  
 Michel ENRICI  
 ARCHIVES COMMUNALES  
 Sylvie CLAIR

**Joël RAFFIN**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES**

Adjoint au Directeur Général  
 Philippe GIARD  
 DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES  
 Nancy CASSOUTE  
 DIRECTION DU DOMAINE PUBLIC  
 Claude CHABRIER  
 Pierre LACROIX  
 DIRECTION DE L'ÉCOLOGIE ET DES ESPACES VERTS  
 Vincent FRANCESCHI  
 DIRECTION DES TRANSPORTS  
 Pierre ROUSSEAU  
 DIRECTION DES ÉTUDES ET GRANDS TRAVAUX  
 Alain DUPE  
 DIRECTION DE LA VOIRIE  
 Jean-Marc SEARD  
 DIRECTION DE L'ÉCLAIRAGE  
 Jean-Pierre CROUZET  
 DIRECTION DE LA CIRCULATION  
 Henri ARNAUDO  
 DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT  
 Lucien ARTELLAN  
 DIRECTION DU NETTOIEMENT  
 Maxime FERRATO  
 DIRECTION DES SPORTS  
 Jean-Marie BAPTISTE  
 SERVICE DES ÉNERGIES  
 Lucien PIERONI  
 SERVICE MARITIME  
 Clément VAREILLES  
 SERVICE DU PESAGE  
 Jean-Pierre GINDRO  
 DIRECTION DES GRANDS ÉQUIPEMENTS  
 Francis LASSALLE

**Brigitte LECABLE**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SOLIDARITÉ URBAINE ET DU CCAS**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
 Patricia LANGER  
 AFFAIRES GÉNÉRALES  
 Claude GIRAUD  
 Affaires générales, budget, personnel et logistique  
 Corinne HERMITTE  
 TROISIÈME AGE, SOLIDARITÉ - LUTTE CONTRE L'EXCLUSION  
 André FAUSSONE  
 Troisième Age, Services du maintien à domicile, espaces services aînés, animations et foyers restaurants  
 Monique TROUILLARD  
 Accueil et Insertion RMI, Solidarité et lutte contre l'exclusion  
 Nicole BERNARD  
 SANTÉ ENVIRONNEMENT  
 Eva PELLEGRINO  
 JEUNESSE, FAMILLE, VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION URBAINE  
 Jean-Max TROUILLET  
 Jeunesse, activités périscolaires, loisirs et intégration  
 Sylvette CAFARO  
 Famille, Femmes, Vie associative, animation urbaine, rapatriés, handicapés et CIEDOC  
 Christiane LUCAS

**Jean-Pierre GARCIA**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA PETITE ENFANCE**

DIRECTION DE L'ÉDUCATION  
 Éliane MARTELLI-CESAR  
 Entretien et restauration scolaire  
 Josette BURTIN  
 Planification scolaire  
 Julie ROMANOFF  
 Vie scolaire  
 Colette DRHEN  
 Personnel et administration générale  
 Serge de SOLERE  
 Affaires financières  
 Viviane GIROZ  
 DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE  
 Christine SUSINI-MONGES  
 Ressources humaines  
 Françoise COROMINES  
 Affaires financières et logistique  
 Ginette BOUCHET

**Henri LOISEL (p.i.)**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT**

Adjoint au Directeur Général  
 Maurice JAMOND  
 ATELIER D'AMÉNAGEMENT URBAIN  
 Bernard DEVOUGE  
 SERVICE DES GRANDES OPÉRATIONS  
 Maurice JAMOND  
 DIVISION DE L'URBANISATION CONCERTÉE  
 Bernard BLAZY  
 DIVISION AMÉNAGEMENT CONSTRUCTION  
 André BONNIN  
 DIVISION FONCIÈRE  
 André CONTE  
 DIRECTION DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT

PROGRAMMATION ET POLITIQUE DE L'HABITAT  
 Richard REVEST  
 PROMOTION ET AMÉLIORATION DE L'HABITAT  
 Pierre BARNIER  
 SERVICE DU LOGEMENT  
 André LUCAS

DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET JURIDIQUES  
 Anne GUIDI

**Serge COLLIERIE**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES**

Adjoint au Directeur Général  
 Philippe MASTRAS  
 DIRECTION DES GRANDS PROJETS  
 Gérard DESVIGNES  
 DIRECTION DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS, CULTURELS ET SOCIAUX

DIRECTION DES BÂTIMENTS DE L'ÉDUCATION ET DE LA PETITE ENFANCE  
 Alain JOUBERJEAN  
 DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DU BÂTIMENT  
 Roland POURROY

**Henri SOGLIUZZO**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DU PERSONNEL**

MISSION EMPLOI FORMATION  
 Marie-Josée CREISMEAS  
 RECRUTEMENT CARRIÈRES - FORMATION  
 Pierre BERTONCINI  
 ADMINISTRATION DU PERSONNEL  
 Richard MARTIN  
 PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET ACTION SOCIALE  
 Francis BRUN  
 MÉDECINE DU TRAVAIL  
 Joëlle VERNAZZA  
 COMMUNICATION - ÉTUDES STATUTAIRE  
 DOCUMENTATION - RELATIONS SOCIALES  
 Michèle CALLIER  
 MÉDECINE DE CONTRÔLE  
 Jean-Pierre GROS

**Jean-Pierre NISTAR**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES FINANCIERS**

ÉTUDES - AFFAIRES GÉNÉRALES  
 Émile FELLOUS  
 BUDGET - FONCTIONNEMENT - INVESTISSEMENT - DETTE  
 Élie ROUXEL  
 CONTRÔLE BUDGÉTAIRE - COMPTABILITÉ  
 Chantal SERRE  
 SERVICE CENTRAL D'ENQUÊTES  
 Christian PAPINI

**Guy PHILIP**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES**

DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PRESSE  
 Danielle DI SCALA  
 DIRECTION DES RELATIONS EXTÉRIEURES  
 Claude MOREAU  
 AFFAIRES GÉNÉRALES  
 Charles-Roger TISSIER  
 SERVICE DU PROTOCOLE  
 Alain CARAPLIS

**Patricia COSTE**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA LOGISTIQUE**

DIRECTION DES TECHNOLOGIES NOUVELLES  
 André CRAVERO  
 DIRECTION DES ACHATS  
 Marc DARDANELU  
 DIRECTION DES RÉGIES BÂTIMENTS  
 Gérard CHARRIER  
 TRANSPORTS - ATELIERS - MAGASINS (TAM)  
 Roger JONAS  
 DIRECTION DE L'ENTRETIEN  
 Georges SIRI

**André AUTRAN**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES JURIDIQUES**

DIRECTION DES MARCHÉS PUBLICS  
 Noël CHARPENTIER  
 DIRECTION DU CONTENTIEUX  
 Jean-Paul RABAUD  
 DIRECTION DES ASSURANCES  
 Paul DEROUILLHE  
 DIRECTION DES ÉTUDES  
 Marie-Sylviane DOL

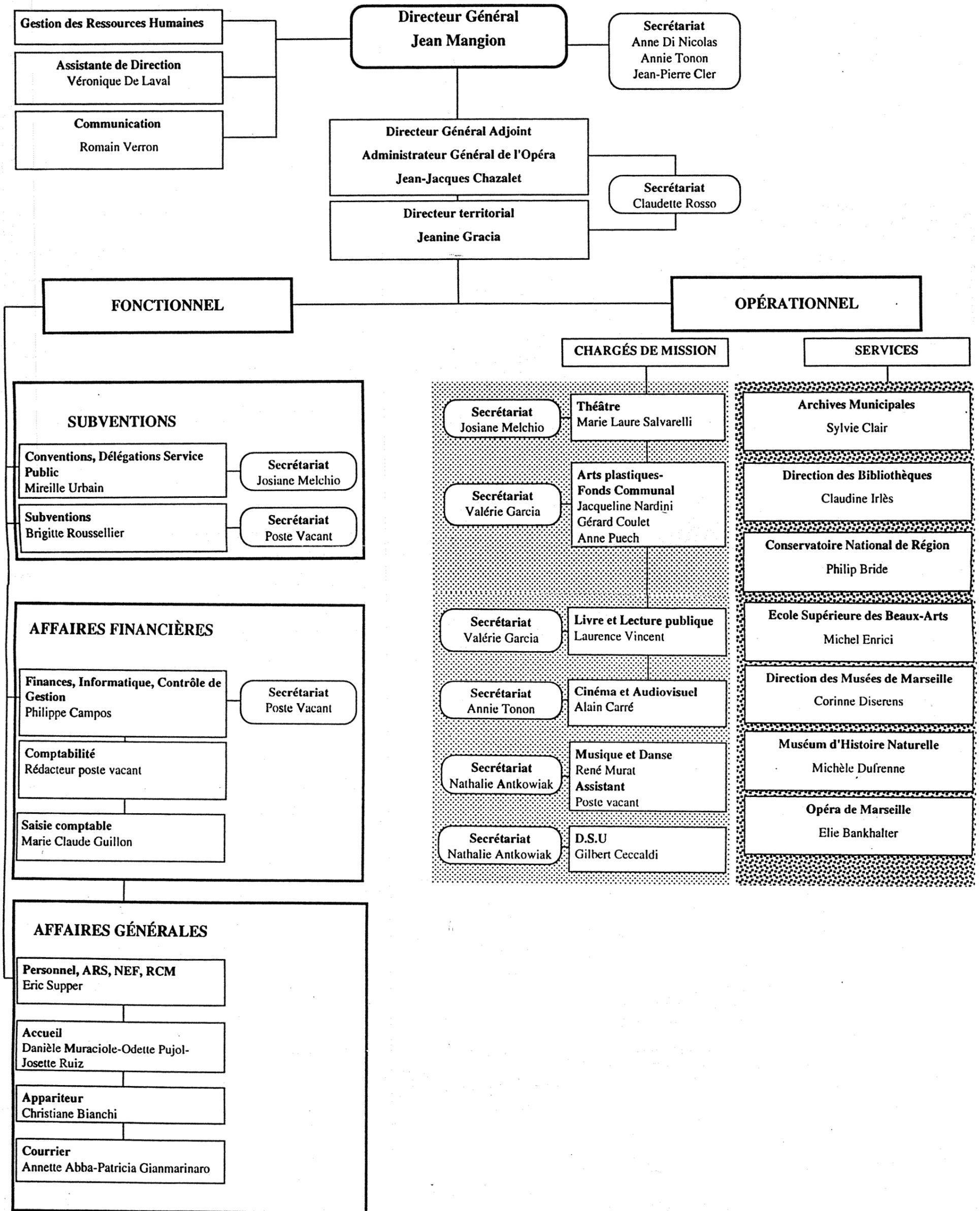
**Hervé MARIOTTI**  
**DIRECTION DES SERVICES CONCÉDÉS ET DES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIES MIXTES**

EAU - ÉNERGIE  
 AMÉNAGEMENT - HABITAT  
 DÉPLACEMENT - STATIONNEMENT  
 SERVICES  
 SUBVENTIONS

Annexe 2. Organigramme de la Mairie de Marseille.

# DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES CULTURELLES

38, rue Saint-Ferréol-13001 Marseille  
Tél. 04-91-14-53-40 Fax: 04-91-14-53-41



Annexe 3. Organigramme de la direction générale  
des affaires culturelles de la ville de Marseille.

**DIRECTEUR DES BIBLIOTHÈQUES**

Claudine IRLÈS - Conservateur en chef

**DIRECTEUR ADMINISTRATIF**

Ludèn DELEUIL

**SECRETARIAT  
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Yvette BERTOS  
Patrick CAMUGLI  
Monique GICQUIAUX  
Richard GUIRADO  
Élisabeth HARDY  
Michel SALOMON  
Viviane TAGLIATA

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE  
A VOCATION RÉGIONALE**

Philippe CHARRIER  
Conservateur en Chef  
Florence BALLONGUE

**COORDINATION AUDIOVISUELLE**

Alain CAMBIER

**CATALOGUE INFORMATIQUE**

Marie-Christine UNCK  
Yvonne DUBUIS  
Martine PINET  
Chantal RICCIO  
Nicole TURINO

**ATELIERS D'ÉCRITURE**

Nadia LECLERC

**BUDGET COMPTABILITÉ**

Danièle SUIGNARD  
Jacqueline ALONSO  
Martine DEFER  
Annie DUHAMEL  
Chantal FRISCIA  
Isabelle VASILE  
Christian VINCENT

**ACCUEIL**

Sylvie GRECH  
Georgette NERCESSIAN  
Patricia OTTAVIANO

**RÉGIE**

Alain OGNO

**SURVEILLANCE**

Marc DELLA MONICA  
Joseph FOGGIA  
Alain PONTÉ  
Noël SECCHI

**MERLAN**

Brigitte BLANC  
Conservateur  
E. GUYOT  
Bibliothécaire

**BONNEVÈNE**

Claude POCHERON  
Conservateur en Chef  
Elsa NOBLE  
Bibliothécaire

**SERVICE ADULTE**

Jeanne ALOYSUS  
Georges BOGHOSSIAN  
Parma CAILLOL  
Régine GERNET  
Anne LANCON  
Radouan LOKCHIRI  
A. Marie MOURGUES  
Claude PENA  
M. Paule PICCIRILLO  
Michèle SAULI

**SERVICE JEUNESSE**

Karlne BIANCO  
Medthilt CRISTOL  
Jacqueline FALCO  
M. Paule FINIDORI  
Francis LANGLOIS  
Nicole LETEMPLE  
Pierre MEDJIKIAN  
Régine PUCCIARELLI  
Isabelle ROL

**DISCOTHÈQUE**

All AKROUN  
Philippe BREYSSE  
Josiane CABIELLES  
Jeanne DELGRANDE  
Gaëlle DUSOUICH  
André MATTEI  
Nasser RAHRAH  
J. Luc SANTONI

**SECRETARIAT**

Jacqueline VACHIER

**SERVICE ADULTE**

Richard BACCIOCHI  
Anne BARILLON  
Bruno BARLES  
Nadia BORDE  
Serge BRIOT  
Francine CHIABRANDO  
M. Dominique CICUTO  
M. Hélène CŒUR  
Marie-Paule DESHAYES  
Jacqueline DORENGE  
Brigitte LELIEVRE  
Josiane SCIUTTI  
Florence TRAN VAN  
Michèle VENTRE

**DISCOTHÈQUE**

M'Madi AU  
Pascal ARRIGHI  
Patrick CASSE  
Nicole GAGLIO  
Anne LEGAL  
Rose LIMAZZI  
Marie Ange MAILLARD  
Catherine REYNAUD  
Sylvie STABILE  
Sylvie VAILLANT

**SERVICE JEUNESSE**

Michèle BENICHO  
Patricia CONSIGLIO  
Anne-Marie FAURE  
Luce GENTRY  
Chantal HOURS  
Annie VAILLANT  
Mireille VELLY  
Corinne VIRET

**SERVICE ANNEXES-BIBLIOBUS-COLLECTIVITÉS**

Marie-France ARON  
Conservateur  
Jérôme POUCHOL  
Bibliothécaire

**SECRETARIAT**

Muriel GARCIA  
Jeanine NEGRO

**CINQ AVENUES**

Sylviane BOSC - Laurence DUFFÈS  
Pierre GRECH  
Véronique LORAND  
Josiane MARI  
Placer PASTORINO

**SAINT ANDRÉ**

Marinette VOLPINI  
Claude DEMARI  
Denise MOULIN  
Esther PAVANELLO  
Monique SERRE

**LE PANIER**

Josette JAUBERT  
Josette JEAUSSERAND  
Marie-Michèle MAROSELLI  
Nadia PEYRAMALE

**CASTELLANE**

M.C. AKNIN - H. RASAMOELY  
Monique BALESTRIERI  
Nicole PROU-GAILLARD  
Annie SARFATI

**LA GROGNARDE**

J. MARRAFFA - M. SIVIERI - C. BLANC  
Pascale BONARDI  
Évelyne FASSINOT  
Bernadette PONS  
Mireille TRARIEUX  
SUMMITO

**COLLECTIVITÉ JEUNESSE  
BIBLIOBUS ENFANTS**

Viviane LASCOMBE

**COLLECTIVITÉS**

Blandine BOISSAYE  
Robert CAPUTO  
Christiane JORDI

**CIRCUIT DU LIVRE**

Rose-Marie COLLURA  
Paule PUJOL

**BIBLIOBUS**

Sylvie FERRÉ  
Pierre FAVIER  
Patrick HAGOBIAN  
Arielle PIEDNOEL  
Olivier POLÈRE  
Jacques POU  
Stéphan SERVOSA

**SAINT-PIERRE**

Juliette PAOLI  
Conservateur en Chef

**SAINT-PIERRE**

Andrée DONATI  
Bibliothécaire

Mireille BARBIERI  
Paul BARBONI  
M. Antoinette BENIMELI  
Christiane CISCAR  
Catherine DETAILLE  
Agnès IRIGOYEN  
Sylvie LEYDET  
Gilles MONTALVA  
Jacqueline MOULIN  
Marie-Noëlle NOGARD  
Joëlle PILLET  
Sylvie TADDEI  
A. Marie TEZARIS

**SALLE DE LECTURE**

Thérèse BONDI  
Paule GIUDICELLI  
Élisabeth LOUCHE  
Martine LUCCIANO  
Odette RAFFAELLI  
Jean-Laurent TIXIER  
Antoinette TROUILLOT

**SAINT-PIERRE**

Annie POGGIOLI  
Conservateur en Chef  
Muriel GALLON  
Bibliothécaire

**SERVICE JEUNESSE**

Annie BERTRAND  
Monique CARASSO  
Gisèle MASCOLO  
Maryse PÉRALTA  
Claudette SORRENTINO  
Andrée TOROSSIAN

**SALLE LECTURE JEUNESSE**

Catherine BARBOTTE  
Esther BENDAYAN  
Anna FEDERICO  
Michèle FOISSAC  
Maryline GHILES  
Catherine MATZUZZI

**COLLECTIVITÉ JEUNESSE**

Joëlle GRAND-ROUX  
Monique GUNTHER

**PERIODIQUES JEUNESSE**

Bernadette GIANFRANCESCO  
Josiane GOMEZ

**BIBLIOBUS ENFANTS**

Christian FIE  
Odile NYOUNAE

**SAINT-PIERRE**

Juliette PAOLI  
Conservateur en Chef

**SAINT-PIERRE**

Andrée DONATI  
Bibliothécaire

Mireille BARBIERI  
Paul BARBONI  
M. Antoinette BENIMELI  
Christiane CISCAR  
Catherine DETAILLE  
Agnès IRIGOYEN  
Sylvie LEYDET  
Gilles MONTALVA  
Jacqueline MOULIN  
Marie-Noëlle NOGARD  
Joëlle PILLET  
Sylvie TADDEI  
A. Marie TEZARIS

**SALLE DE LECTURE**

Thérèse BONDI  
Paule GIUDICELLI  
Élisabeth LOUCHE  
Martine LUCCIANO  
Odette RAFFAELLI  
Jean-Laurent TIXIER  
Antoinette TROUILLOT

**SAINT-PIERRE**

Juliette PAOLI  
Conservateur en Chef

**SAINT-PIERRE**

Andrée DONATI  
Bibliothécaire

Mireille BARBIERI  
Paul BARBONI  
M. Antoinette BENIMELI  
Christiane CISCAR  
Catherine DETAILLE  
Agnès IRIGOYEN  
Sylvie LEYDET  
Gilles MONTALVA  
Jacqueline MOULIN  
Marie-Noëlle NOGARD  
Joëlle PILLET  
Sylvie TADDEI  
A. Marie TEZARIS

**SALLE DE LECTURE**

Thérèse BONDI  
Paule GIUDICELLI  
Élisabeth LOUCHE  
Martine LUCCIANO  
Odette RAFFAELLI  
Jean-Laurent TIXIER  
Antoinette TROUILLOT

**SAINT-PIERRE**

Juliette PAOLI  
Conservateur en Chef

**SAINT-PIERRE**

Andrée DONATI  
Bibliothécaire

Mireille BARBIERI  
Paul BARBONI  
M. Antoinette BENIMELI  
Christiane CISCAR  
Catherine DETAILLE  
Agnès IRIGOYEN  
Sylvie LEYDET  
Gilles MONTALVA  
Jacqueline MOULIN  
Marie-Noëlle NOGARD  
Joëlle PILLET  
Sylvie TADDEI  
A. Marie TEZARIS

**SALLE DE LECTURE**

Thérèse BONDI  
Paule GIUDICELLI  
Élisabeth LOUCHE  
Martine LUCCIANO  
Odette RAFFAELLI  
Jean-Laurent TIXIER  
Antoinette TROUILLOT

**SAINT-PIERRE**

Juliette PAOLI  
Conservateur en Chef

**SAINT-PIERRE**

Andrée DONATI  
Bibliothécaire

Mireille BARBIERI  
Paul BARBONI  
M. Antoinette BENIMELI  
Christiane CISCAR  
Catherine DETAILLE  
Agnès IRIGOYEN  
Sylvie LEYDET  
Gilles MONTALVA  
Jacqueline MOULIN  
Marie-Noëlle NOGARD  
Joëlle PILLET  
Sylvie TADDEI  
A. Marie TEZARIS

**SALLE DE LECTURE**

Thérèse BONDI  
Paule GIUDICELLI  
Élisabeth LOUCHE  
Martine LUCCIANO  
Odette RAFFAELLI  
Jean-Laurent TIXIER  
Antoinette TROUILLOT

**SAINT-PIERRE**

Juliette PAOLI  
Conservateur en Chef

**SAINT-PIERRE**

Andrée DONATI  
Bibliothécaire

Mireille BARBIERI  
Paul BARBONI  
M. Antoinette BENIMELI  
Christiane CISCAR  
Catherine DETAILLE  
Agnès IRIGOYEN  
Sylvie LEYDET  
Gilles MONTALVA  
Jacqueline MOULIN  
Marie-Noëlle NOGARD  
Joëlle PILLET  
Sylvie TADDEI  
A. Marie TEZARIS

**SALLE DE LECTURE**

Thérèse BONDI  
Paule GIUDICELLI  
Élisabeth LOUCHE  
Martine LUCCIANO  
Odette RAFFAELLI  
Jean-Laurent TIXIER  
Antoinette TROUILLOT

**SAINT-PIERRE**

Juliette PAOLI  
Conservateur en Chef

**SAINT-PIERRE**

Andrée DONATI  
Bibliothécaire

Mireille BARBIERI  
Paul BARBONI  
M. Antoinette BENIMELI  
Christiane CISCAR  
Catherine DETAILLE  
Agnès IRIGOYEN  
Sylvie LEYDET  
Gilles MONTALVA  
Jacqueline MOULIN  
Marie-Noëlle NOGARD  
Joëlle PILLET  
Sylvie TADDEI  
A. Marie TEZARIS

**SALLE DE LECTURE**

Thérèse BONDI  
Paule GIUDICELLI  
Élisabeth LOUCHE  
Martine LUCCIANO  
Odette RAFFAELLI  
Jean-Laurent TIXIER  
Antoinette TROUILLOT

**SAINT-PIERRE**

Juliette PAOLI  
Conservateur en Chef

**SAINT-PIERRE**

Andrée DONATI  
Bibliothécaire

Mireille BARBIERI  
Paul BARBONI  
M. Antoinette BENIMELI  
Christiane CISCAR  
Catherine DETAILLE  
Agnès IRIGOYEN  
Sylvie LEYDET  
Gilles MONTALVA  
Jacqueline MOULIN  
Marie-Noëlle NOGARD  
Joëlle PILLET  
Sylvie TADDEI  
A. Marie TEZARIS

**SALLE DE LECTURE**

Thérèse BONDI  
Paule GIUDICELLI  
Élisabeth LOUCHE  
Martine LUCCIANO  
Odette RAFFAELLI  
Jean-Laurent TIXIER  
Antoinette TROUILLOT

**SAINT-PIERRE**

Juliette PAOLI  
Conservateur en Chef

**SAINT-PIERRE**

Andrée DONATI  
Bibliothécaire

Mireille BARBIERI  
Paul BARBONI  
M. Antoinette BENIMELI  
Christiane CISCAR  
Catherine DETAILLE  
Agnès IRIGOYEN  
Sylvie LEYDET  
Gilles MONTALVA  
Jacqueline MOULIN  
Marie-Noëlle NOGARD  
Joëlle PILLET  
Sylvie TADDEI  
A. Marie TEZARIS

**SALLE DE LECTURE**

Thérèse BONDI  
Paule GIUDICELLI  
Élisabeth LOUCHE  
Martine LUCCIANO  
Odette RAFFAELLI  
Jean-Laurent TIXIER  
Antoinette TROUILLOT

**SAINT-PIERRE**

Juliette PAOLI  
Conservateur en Chef

**SAINT-PIERRE**

Andrée DONATI  
Bibliothécaire

Mireille BARBIERI  
Paul BARBONI  
M. Antoinette BENIMELI  
Christiane CISCAR  
Catherine DETAILLE  
Agnès IRIGOYEN  
Sylvie LEYDET  
Gilles MONTALVA  
Jacqueline MOULIN  
Marie-Noëlle NOGARD  
Joëlle PILLET  
Sylvie TADDEI  
A. Marie TEZARIS

**SALLE DE LECTURE**

Thérèse BONDI  
Paule GIUDICELLI  
Élisabeth LOUCHE  
Martine LUCCIANO  
Odette RAFFAELLI  
Jean-Laurent TIXIER  
Antoinette TROUILLOT

**SAINT-PIERRE**

Juliette PAOLI  
Conservateur en Chef

**SAINT-PIERRE**

Andrée DONATI  
Bibliothécaire

Mireille BARBIERI  
Paul BARBONI  
M. Antoinette BENIMELI  
Christiane CISCAR  
Catherine DETAILLE  
Agnès IRIGOYEN  
Sylvie LEYDET  
Gilles MONTALVA  
Jacqueline MOULIN  
Marie-Noëlle NOGARD  
Joëlle PILLET  
Sylvie TADDEI  
A. Marie TEZARIS

**SALLE DE LECTURE**

Thérèse BONDI  
Paule GIUDICELLI  
Élisabeth LOUCHE  
Martine LUCCIANO  
Odette RAFFAELLI  
Jean-Laurent TIXIER  
Antoinette TROUILLOT

**SAINT-PIERRE**

Juliette PAOLI  
Conservateur en Chef

**SAINT-PIERRE**

Andrée DONATI  
Bibliothécaire

Mireille BARBIERI  
Paul BARBONI  
M. Antoinette BENIMELI  
Christiane CISCAR  
Catherine DETAILLE  
Agnès IRIGOYEN  
Sylvie LEYDET  
Gilles MONTALVA  
Jacqueline MOULIN  
Marie-Noëlle NOGARD  
Joëlle PILLET  
Sylvie TADDEI  
A. Marie TEZARIS

**SALLE DE LECTURE**

Thérèse BONDI  
Paule GIUDICELLI  
Élisabeth LOUCHE  
Martine LUCCIANO  
Odette RAFFAELLI  
Jean-Laurent TIXIER  
Antoinette TROUILLOT

**SAINT-PIERRE**

Juliette PAOLI  
Conservateur en Chef

**SAINT-PIERRE**

Andrée DONATI  
Bibliothécaire

Mireille BARBIERI  
Paul BARBONI  
M. Antoinette BENIMELI  
Christiane CISCAR  
Catherine DETAILLE  
Agnès IRIGOYEN  
Sylvie LEYDET  
Gilles MONTALVA  
Jacqueline MOULIN  
Marie-Noëlle NOGARD  
Joëlle PILLET  
Sylvie TADDEI  
A. Marie TEZARIS

**SALLE DE LECTURE**

Thérèse BONDI  
Paule GIUDICELLI  
Élisabeth LOUCHE  
Martine LUCCIANO  
Odette RAFFAELLI  
Jean-Laurent TIXIER  
Antoinette TROUILLOT

**SAINT-PIERRE**

Juliette PAOLI  
Conservateur en Chef

**SAINT-PIERRE**

Andrée DONATI  
Bibliothécaire

Mireille BARBIERI  
Paul BARBONI  
M. Antoinette BENIMELI  
Christiane CISCAR  
Catherine DETAILLE  
Agnès IRIGOYEN  
Sylvie LEYDET  
Gilles MONTALVA  
Jacqueline MOULIN  
Marie-Noëlle NOGARD  
Joëlle PILLET  
Sylvie TADDEI  
A. Marie TEZARIS

**SALLE DE LECTURE**

Thérèse BONDI  
Paule GIUDICELLI  
Élisabeth LOUCHE  
Martine LUCCIANO  
Odette RAFFAELLI  
Jean-Laurent TIXIER  
Antoinette TROUILLOT

**SAINT-PIERRE**

Juliette PAOLI  
Conservateur en Chef

**SAINT-PIERRE**

Andrée DONATI  
Bibliothécaire

Mireille BARBIERI  
Paul BARBONI  
M. Antoinette BENIMELI  
Christiane CISCAR  
Catherine DETAILLE  
Agnès IRIGOYEN  
Sylvie LEYDET  
Gilles MONTALVA  
Jacqueline MOULIN  
Marie-Noëlle NOGARD  
Joëlle PILLET  
Sylvie TADDEI  
A. Marie TEZARIS

**SALLE DE LECTURE**

Thérèse BONDI  
Paule GIUDICELLI  
Élisabeth LOUCHE  
Martine LUCCIANO  
Odette RAFFAELLI  
Jean-Laurent TIXIER  
Antoinette TROUILLOT

**SAINT-PIERRE**

Juliette PAOLI  
Conservateur en Chef

**SAINT-PIERRE**

Andrée DONATI  
Bibliothécaire

Mireille BARBIERI  
Paul BARBONI  
M. Antoinette BENIMELI  
Christiane CISCAR  
Catherine DETAILLE  
Agnès IRIGOYEN  
Sylvie LEYDET  
Gilles MONTALVA  
Jacqueline MOULIN  
Marie-Noëlle NOGARD  
Joëlle PILLET  
Sylvie TADDEI  
A. Marie TEZARIS

**SALLE DE LECTURE**

Thérèse BONDI  
Paule GIUDICELLI  
Élisabeth LOUCHE  
Martine LUCCIANO  
Odette RAFFAELLI  
Jean-Laurent TIXIER  
Antoinette TROUILLOT

**SAINT-PIERRE**

Juliette PAOLI  
Conservateur en Chef

**SAINT-PIERRE**

Andrée DONATI  
Bibliothécaire

Mireille BARBIERI  
Paul BARBONI  
M. Antoinette BENIMELI  
Christiane CISCAR  
Catherine DETAILLE  
Agnès IRIGOYEN  
Sylvie LEYDET  
Gilles MONTALVA  
Jacqueline MOULIN  
Marie-Noëlle NOGARD  
Joëlle PILLET  
Sylvie TADDEI  
A. Marie TEZARIS

**SALLE DE LECTURE**

Thérèse BONDI  
Paule GIUDICELLI  
Élisabeth LOUCHE  
Martine LUCCIANO  
Odette RAFFAELLI  
Jean-Laurent TIXIER  
Antoinette TROUILLOT

**SAINT-PIERRE**

Juliette PAOLI  
Conservateur en Chef

**SAINT-PIERRE**

Andrée DONATI  
Bibliothécaire

Mireille BARBIERI  
Paul BARBONI  
M. Antoinette BENIMELI  
Christiane CISCAR  
Catherine DETAILLE  
Agnès IRIGOYEN  
Sylvie LEYDET  
Gilles MONTALVA  
Jacqueline MOULIN  
Marie-Noëlle NOGARD  
Joëlle PILLET  
Sylvie TADDEI  
A. Marie TEZARIS

**SALLE DE LECTURE**

Thérèse BONDI  
Paule GIUDICELLI  
Élisabeth LOUCHE  
Martine LUCCIANO  
Odette RAFFAELLI  
Jean-Laurent TIXIER  
Antoinette TROUILLOT

**SAINT-PIERRE**

Juliette PAOLI  
Conservateur en Chef

**SAINT-PIERRE**

Andrée DONATI  
Bibliothécaire

Mireille BARBIERI  
Paul BARBONI  
M. Antoinette BENIMELI  
Christiane CISCAR  
Catherine DETAILLE  
Agnès IRIGOYEN  
Sylvie LEYDET  
Gilles MONTALVA  
Jacqueline MOULIN  
Marie-Noëlle NOGARD  
Joëlle PILLET  
Sylvie TADDEI

Annexe 4. Organigramme de la bibliothèque municipale  
de Marseille.

**Direction du Service**  
1 conservateur en chef (A)  
D. Jacobi

**Fonds Littéraire  
Méditerranéen**  
1 conservateur (A)  
M. Coulet (80%)  
1 assistant qualifié (B)  
J-F. Pinet

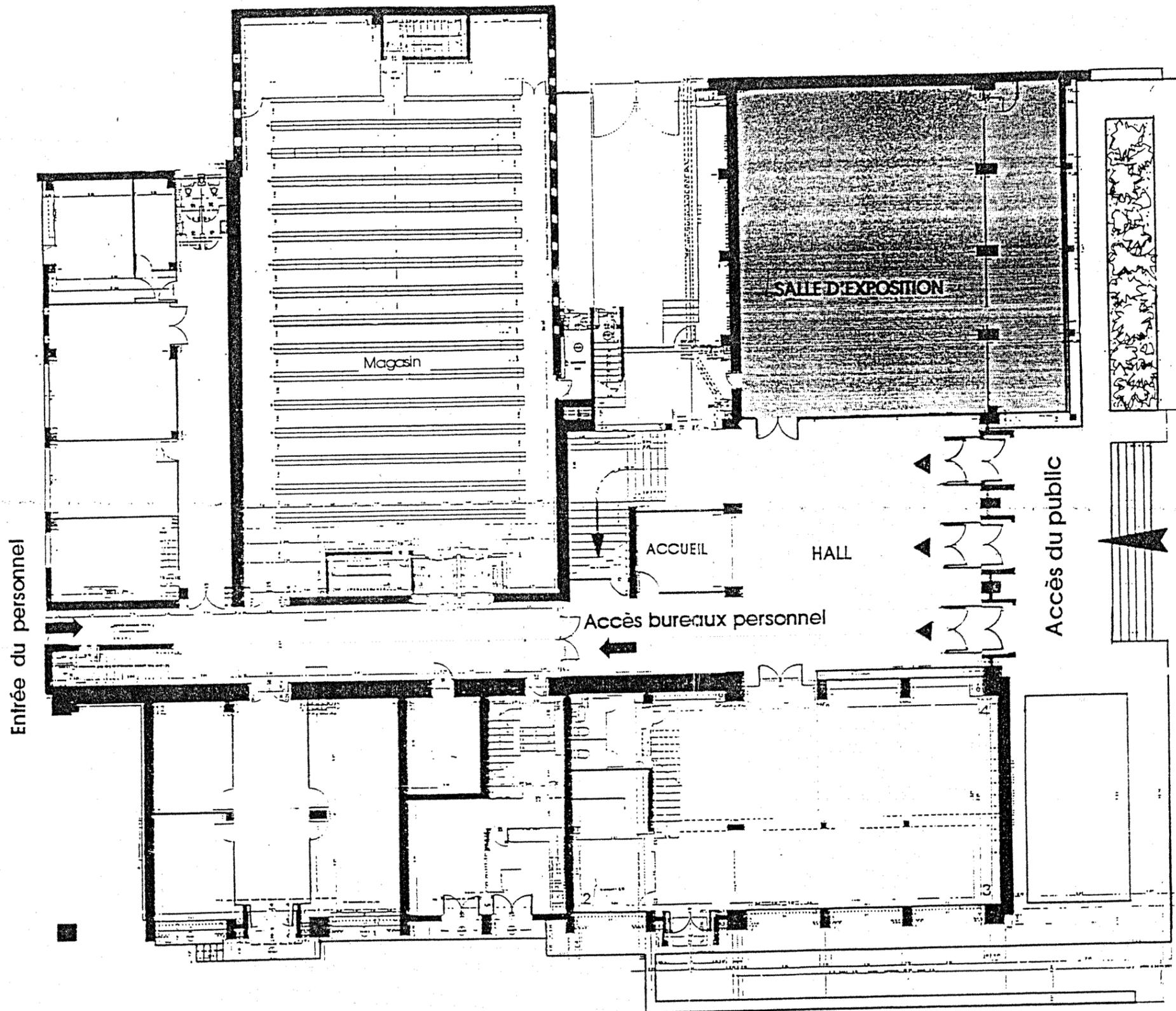
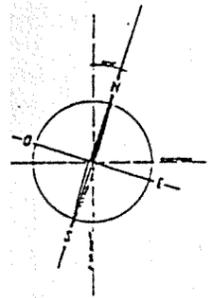
**Fonds de Provence et Prêt-Inter**  
1 assistant qualifié (B)  
M. Codaccioni

**Conservation et expositions**  
1 assistant qualifié (B)  
T. Conti

**Bandes dessinées**  
VACANT

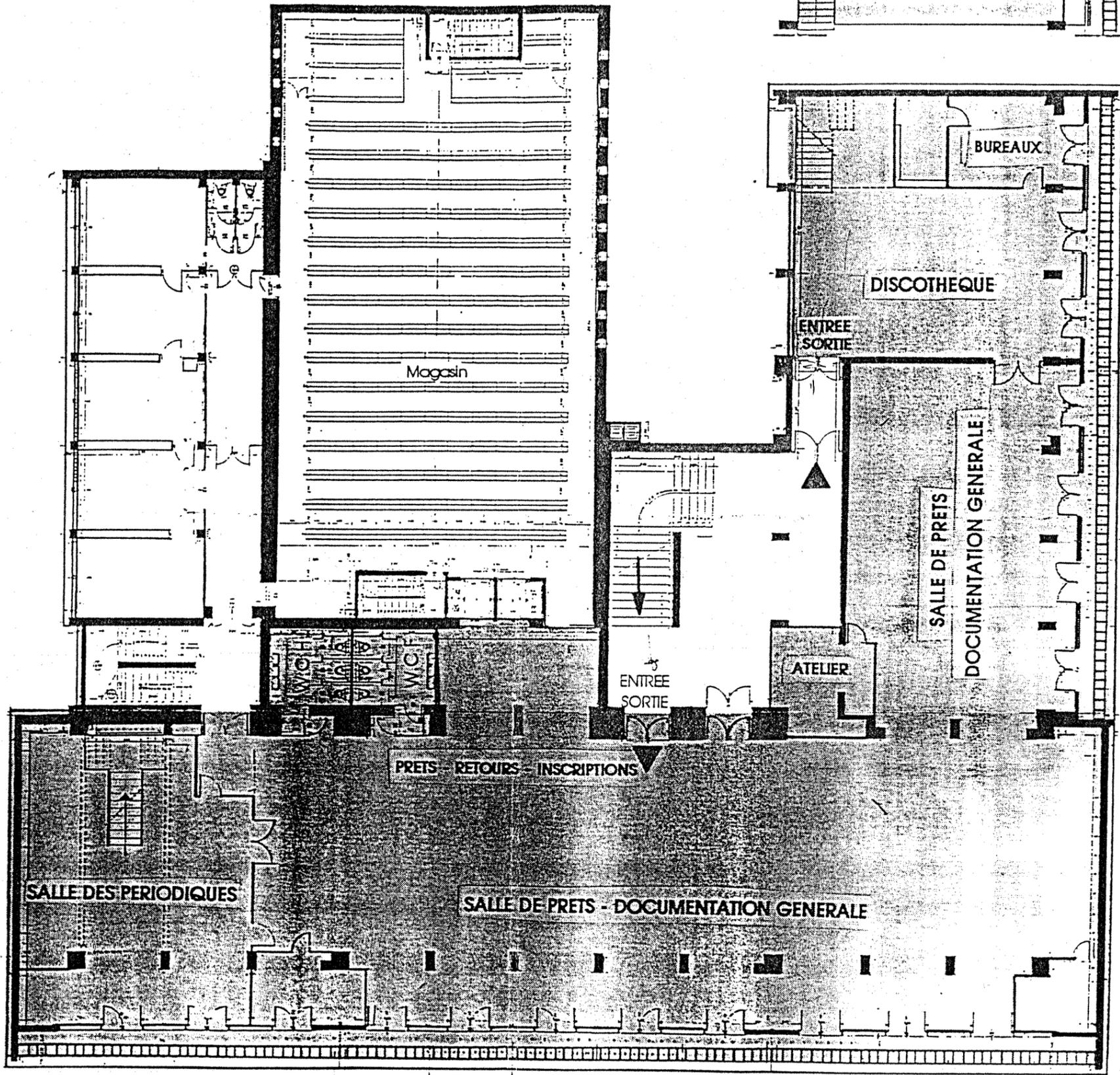
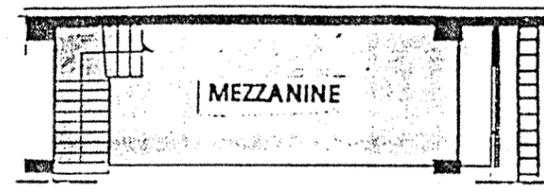
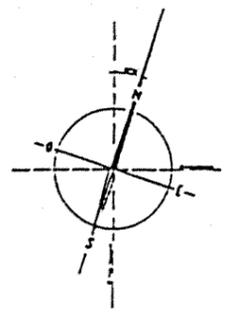
**Service public**  
(40 h par semaine)  
  
M. Marcheschi (C)  
A. Ferrari (B)  
R. Hoecde (C) (50%)  
E. Kheirbeck (CES)

**Magasins**  
Nettoyage et  
reconditionnement  
  
L. Salamite (C) (60%)  
J-C. De Bono (C) (60%)

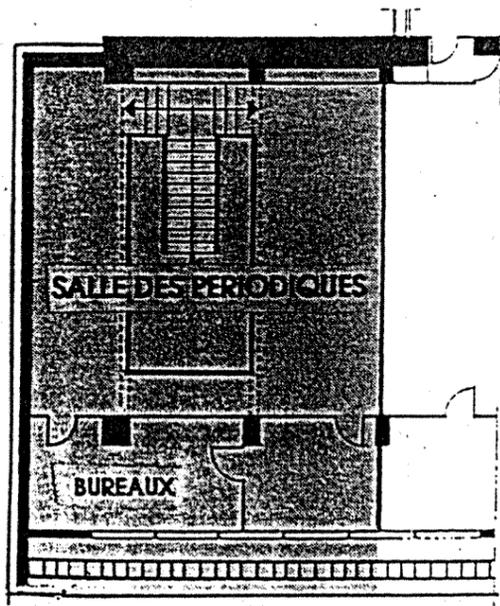


**REZ-DE-CHAUSSEE**  
**NIVEAU 3**

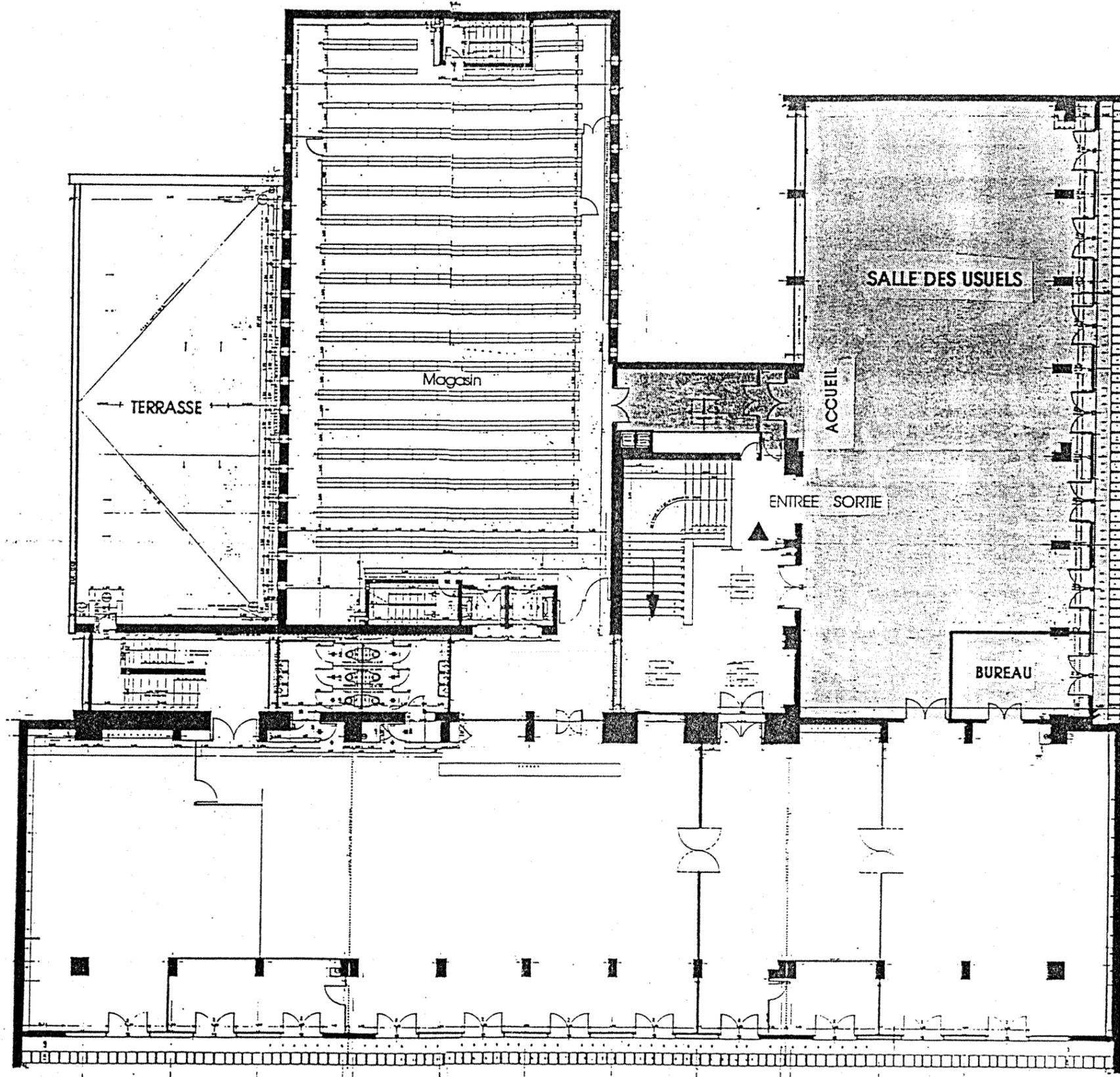
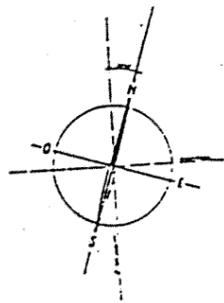
Annexe 6. Plans des niveaux 3, 5 et 7 de la bibliothèque  
centrale Saint-Charles.



1ER ETAGE  
NIVEAU 5

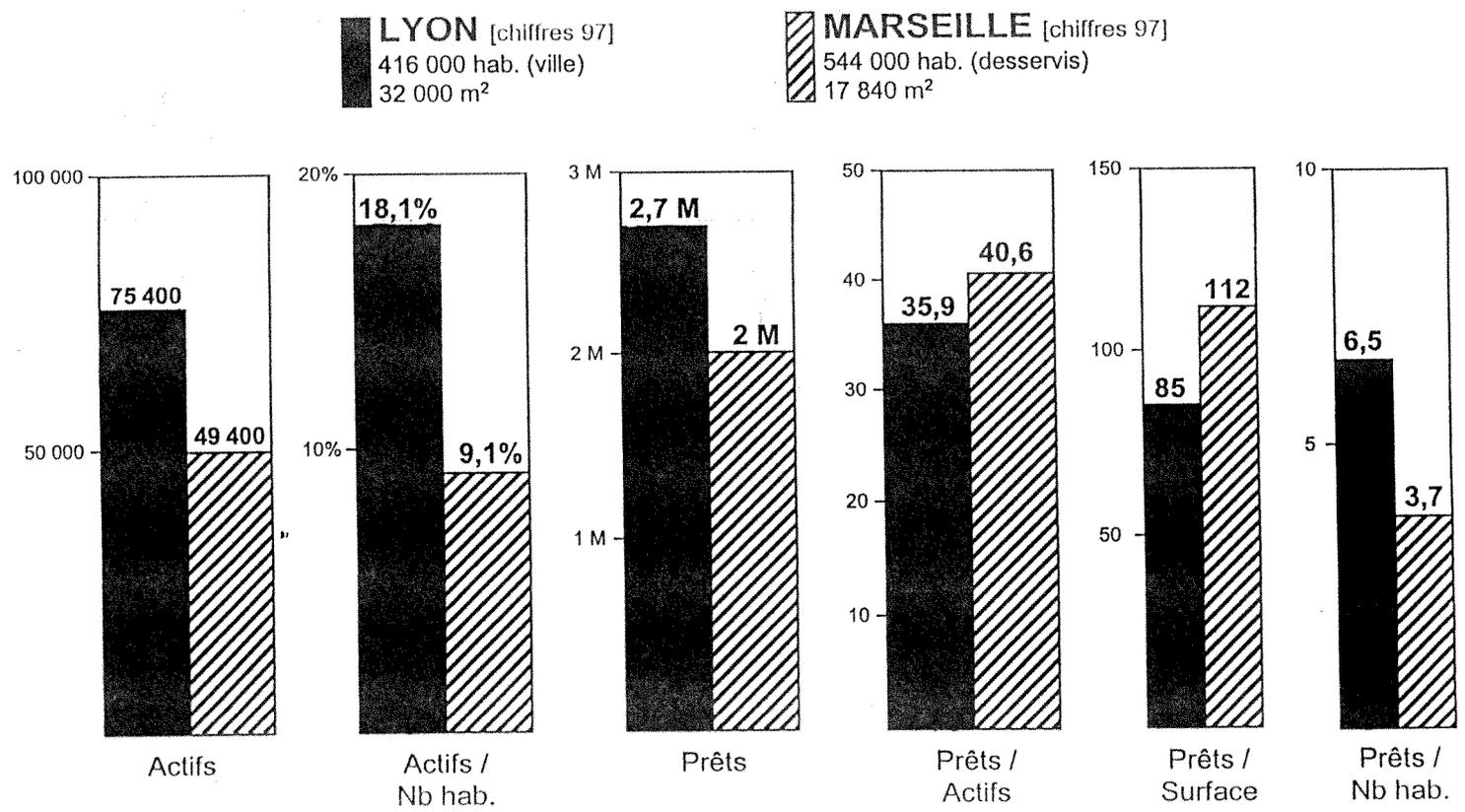


MEZZANINE



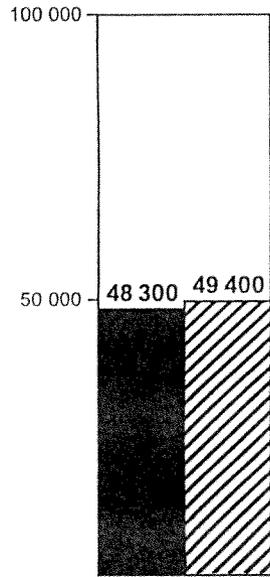
2E ETAGE  
NIVEAU 7

Annexe 7. Analyse comparative sommaire de la fonction de prêt entre les bibliothèques municipales de Marseille, Bordeaux et Lyon (rapport de la société Grecom Organisation daté du 9 octobre 1998)

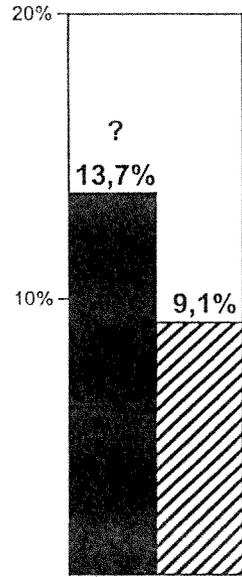


**BORDEAUX** [chiffres 97]  
 350 000 hab. (ville)  
 26 000 m<sup>2</sup>

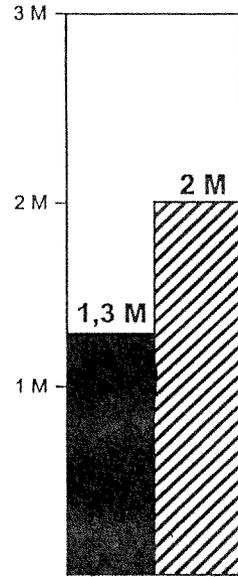
**MARSEILLE** [chiffres 97]  
 544 000 hab. (desservis)  
 17 840 m<sup>2</sup>



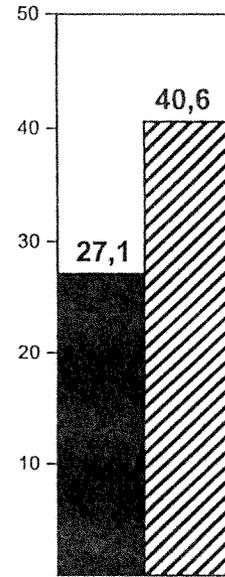
Actifs



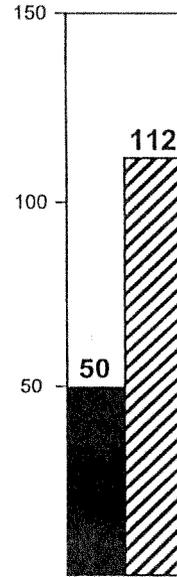
Actifs /  
Nb hab.



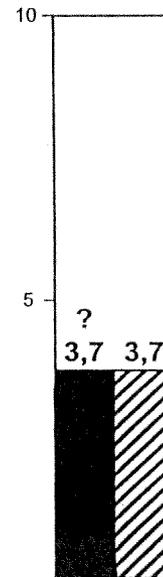
Prêts



Prêts /  
Actifs

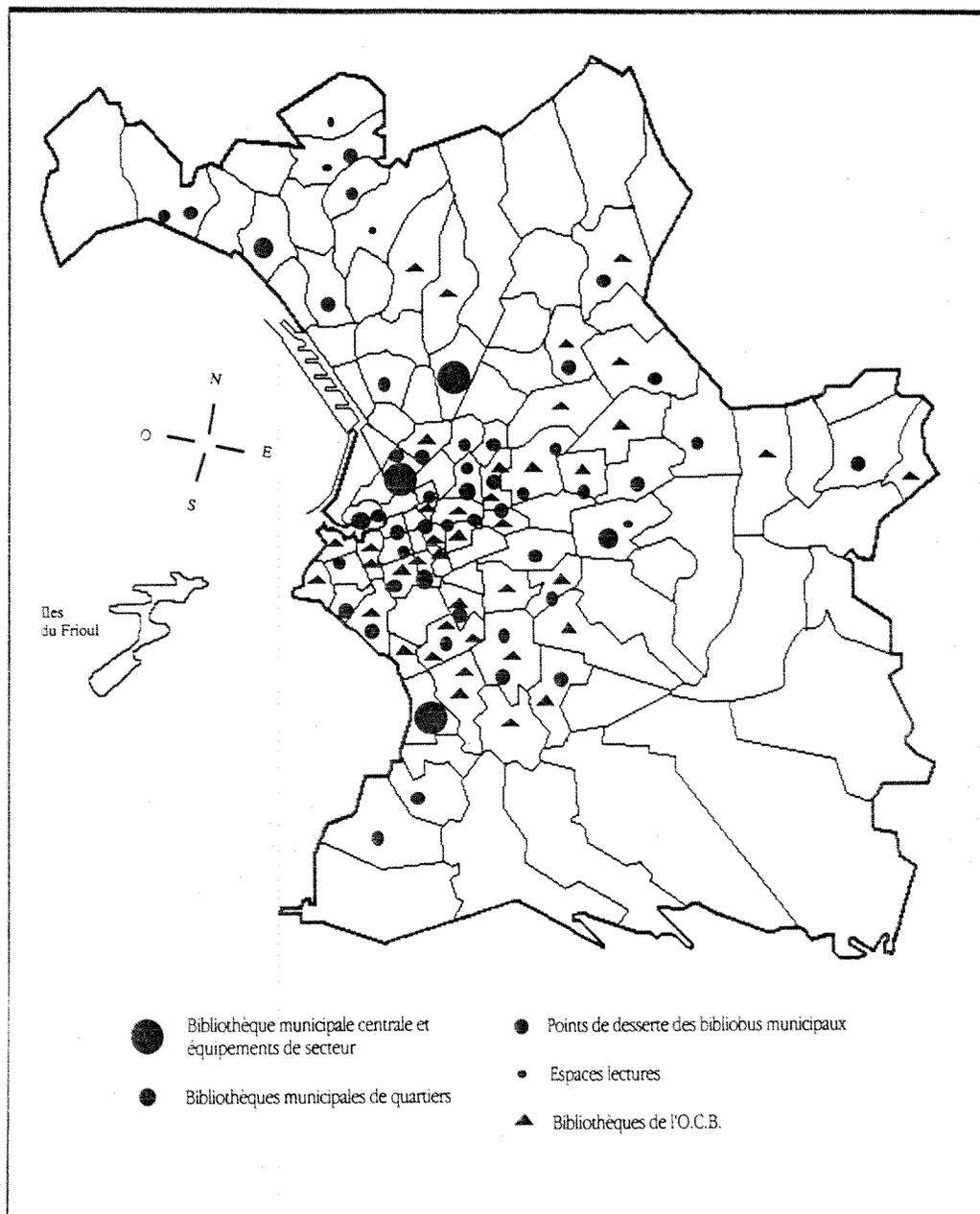


Prêts /  
Surface



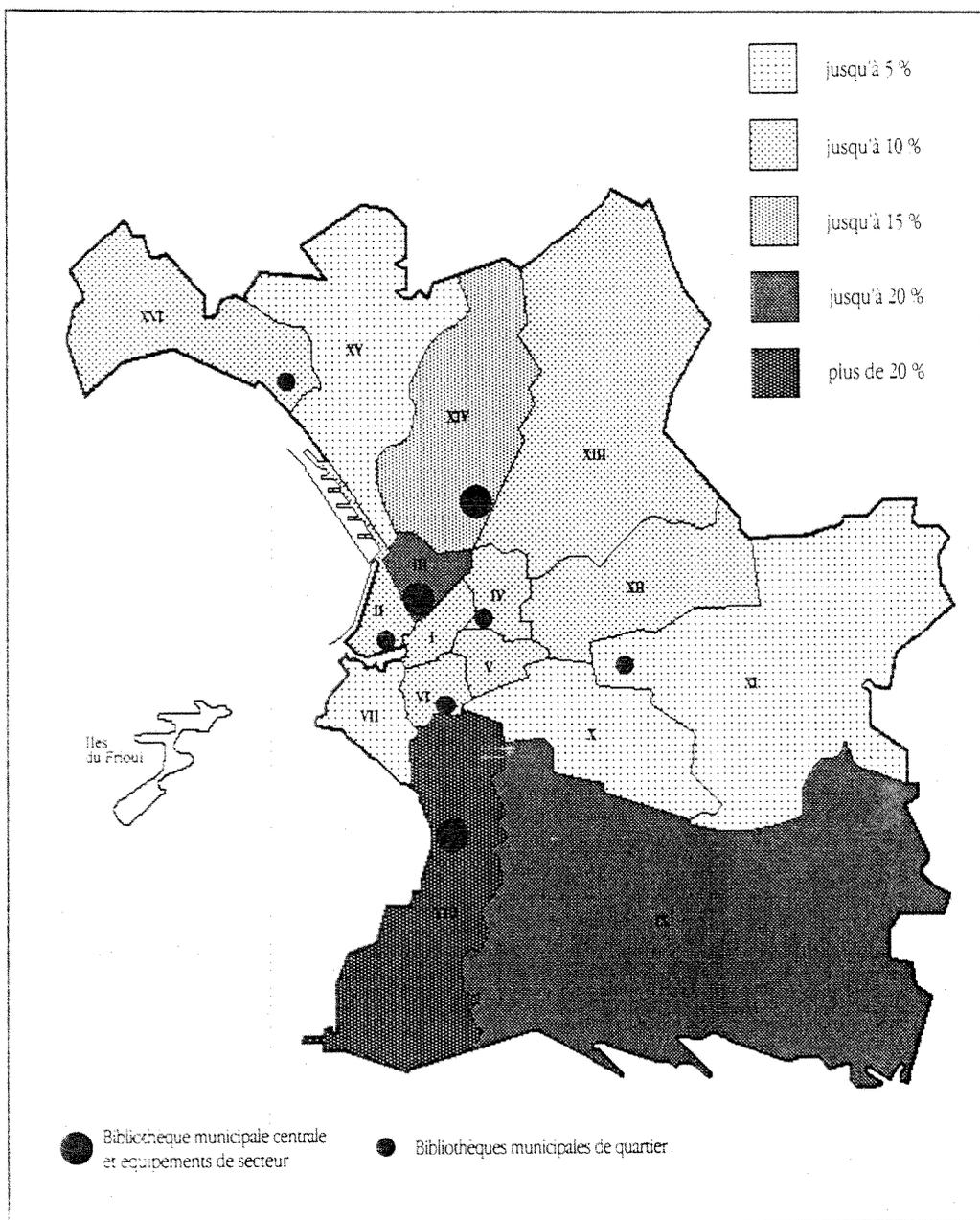
Prêts /  
Nb hab.

**Annexe 8. Types d'équipement et localisation géographique, d'après  
*Ecologie d'un espace public : les bibliothèques municipales de Marseille,*  
de Jacques Vialle. Marseille : Bibliothèques municipales, 1994, p. 24.**





**Annexe 10. Taux d'inscrits en bibliothèques municipales par arrondissement, d'après *Ecologie d'un espace public : les bibliothèques municipales de Marseille*, de Jacques Vialle. Marseille : Bibliothèques municipales, 1994, p. 76.**

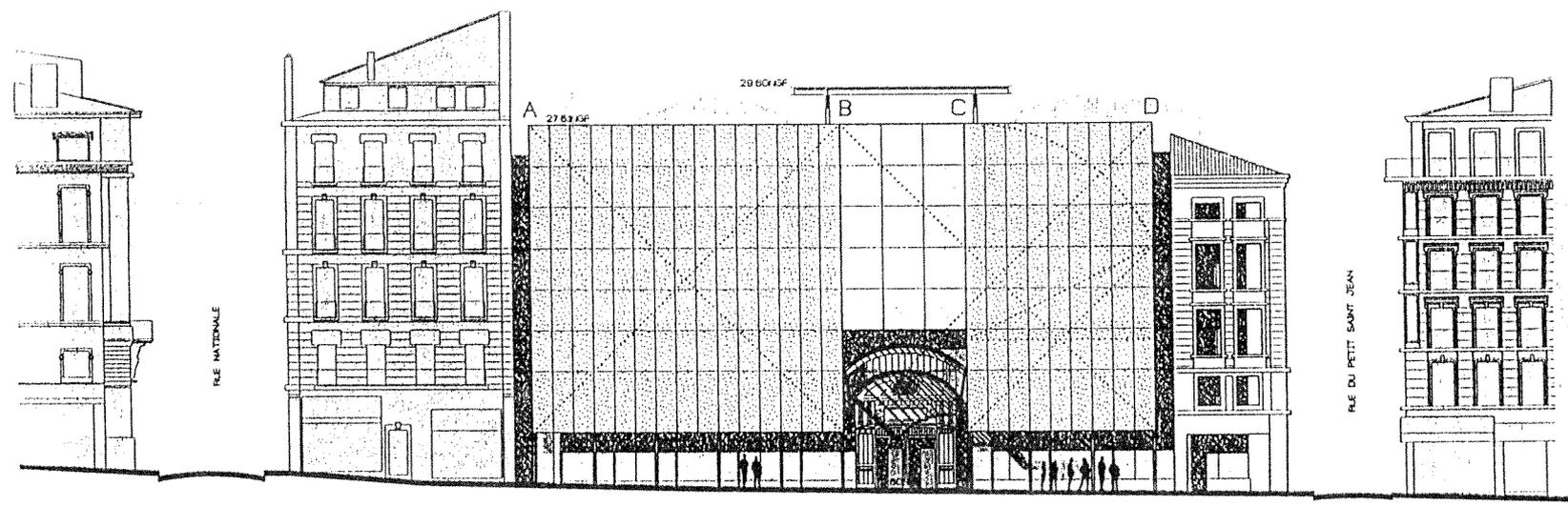


**Annexe 11. Les emprunteurs actifs, d'après *Ecologie d'un espace public : les bibliothèques municipales de Marseille*, de Jacques Vialle. Marseille : Bibliothèques municipales, 1994, p. 43.**

Site	Effectif	% de l'ensemble
Léon-Gabriel Gros	33 559	38,3
Saint-Charles	23 355	26,7
Merlan	14 169	16,2
Grogarde	3 721	4,3
Cinq-Avenues	2 184	2,5
Castellane	1 866	2,1
Saint-André	1 471	1,7
Bibliobus 1	1 130	1,3
Bibliobus 4	1 110	1,3
Bibliobus 5	1 007	1,2
Panier	895	1
Bibliobus 6	854	1
Bibliobus 2	747	0,9
Bibliobus 7	745	0,9
Bibliobus 3	735	0,8
TOTAL	87 548	100

Récapitulatif en décembre 1993 des usagers inscrits ayant réalisé au moins un emprunt au cours de l'année 1993.

XVIII



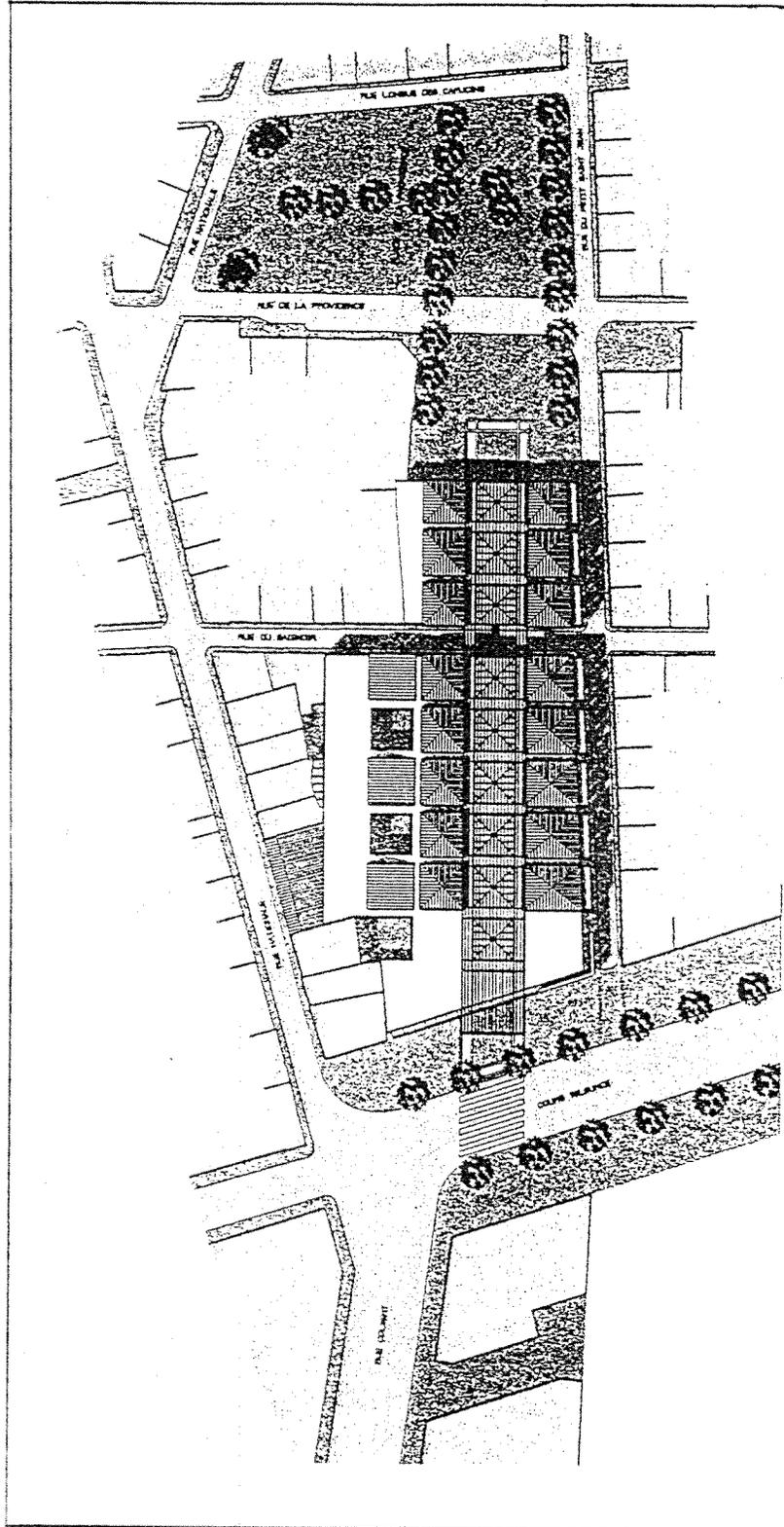
FACADE D'ENTREE SUR LE COURS BELSUNCE -VARIANTE- ECH.1/200

LE NOMBRE D'OR, SYMBOLE D'HARMONIE.  
 TRACE REGULATEUR ; UN CARRE AB, UN RECTANGLE D'OR CD.  
 RAPPORT ENTRE CD ET AB ; LE NOMBRE D'OR.  

$$\frac{CD}{AB} = \frac{1}{1.618} = 0.618$$
  
 LA FACADE SUR LE COURS S'INSCRIT DANS UN DOUBLE CARRE.  
 AB = BD = AE  
 LA TOITURE DE L'IMMEUBLE D'ANGLE EST ALORS CONSERVEE.

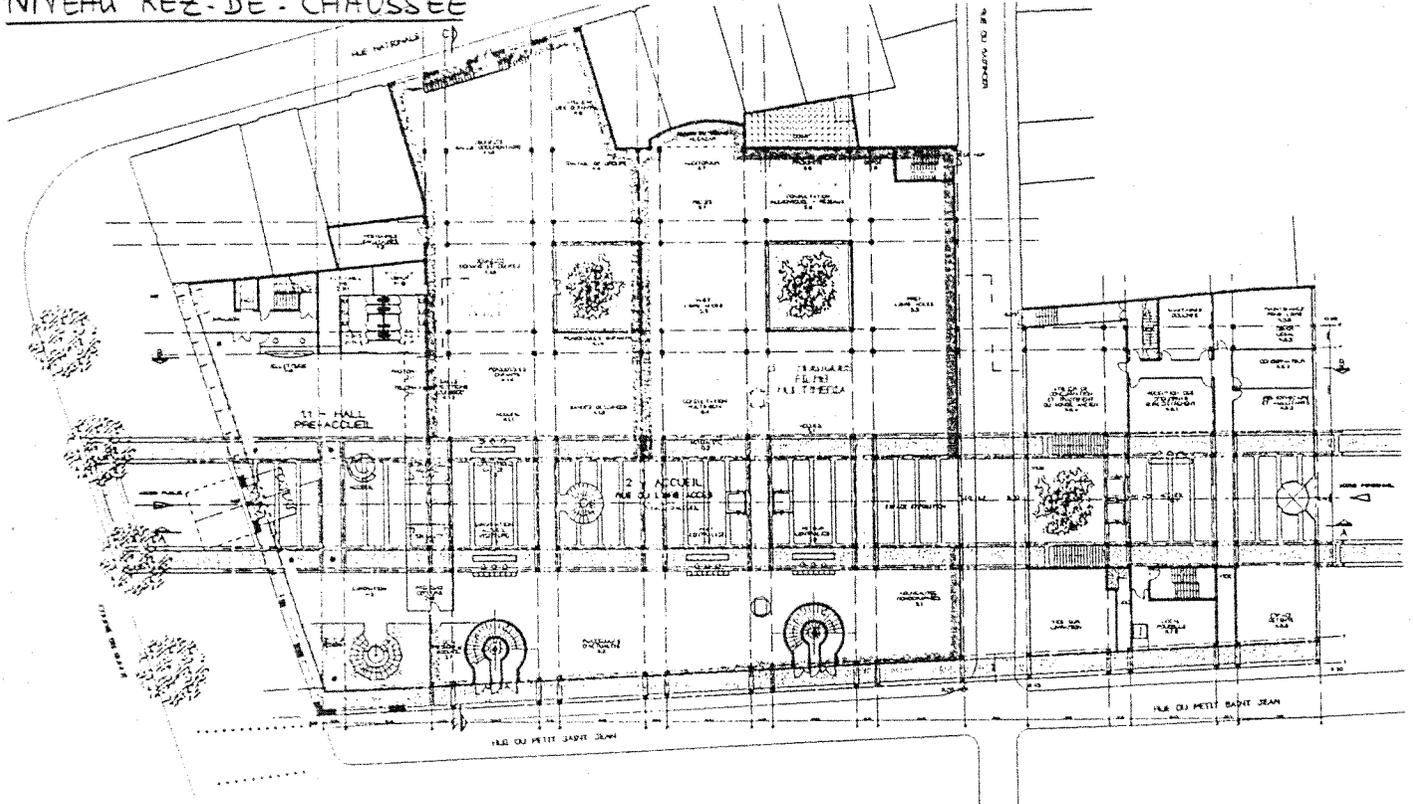


Annexe 13. Plan de masse de la future B.M.V.R.

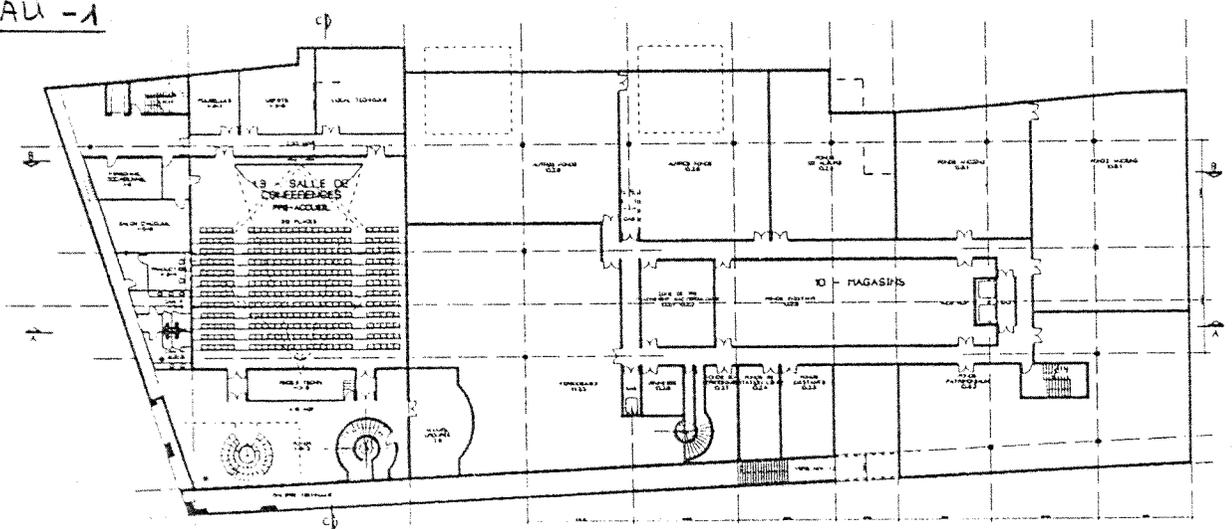


Annexe 14. Plans des niveaux -1 à 3 de la future B.M.V.R.

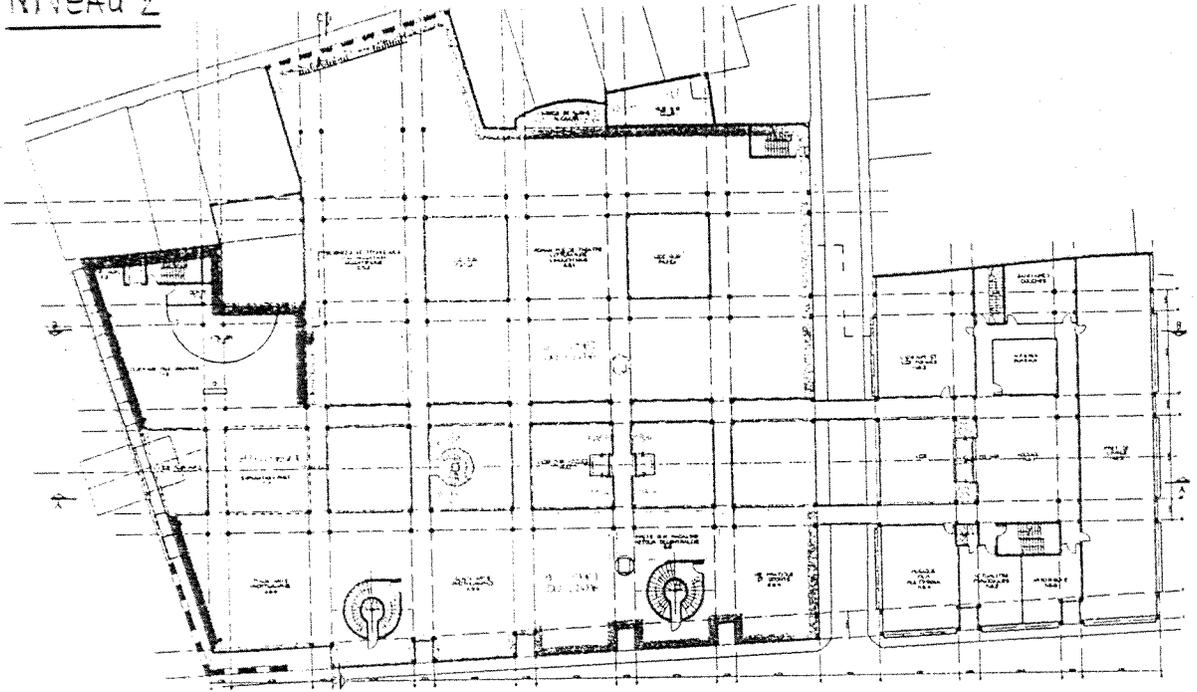
NIVEAU REZ-DE-CHAUSSEE



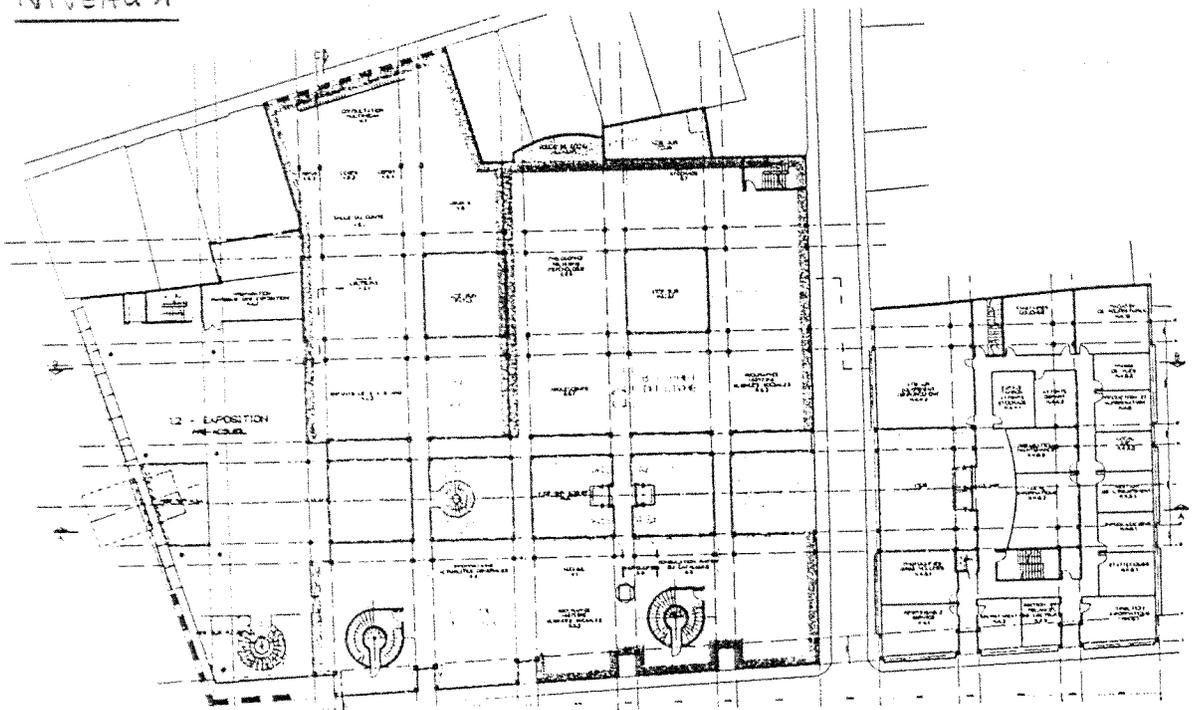
NIVEAU -1



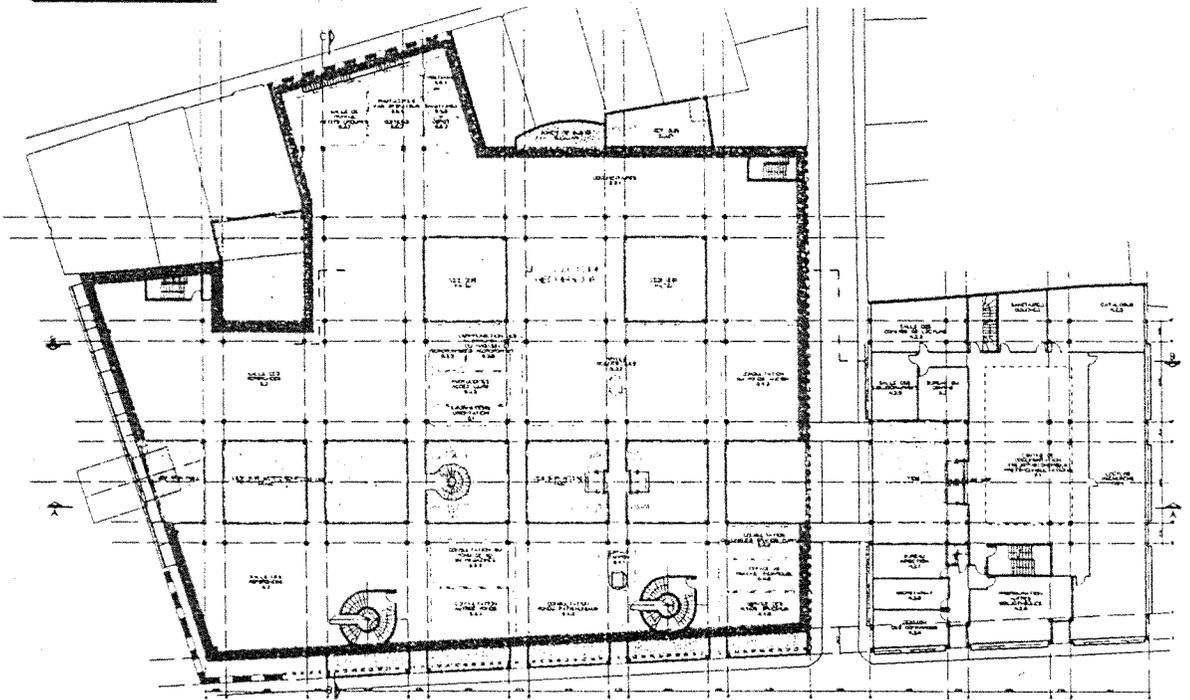
NIVEAU 2



NIVEAU 1



NIVEAU 3



## **Annexe 15. Historique de la campagne de rétroconversion effectuée pour les fonds ancien et de Provence de la bibliothèque municipale de Marseille.**

Avril 1994 : rédaction des spécifications techniques (cahier des charges) pour la conversion rétrospective des catalogues des fonds ancien et de Provence de la bibliothèque municipale de Marseille. Cette campagne de rétroconversion est commanditée par la BnF auprès de la société Jouve.

Fichiers saisis :

- Fiches montées sur registre (fonds ancien) : catalogue matière avec sous-classement chronologique (81 classeurs) ;
- Fiches dactylographiées montées sur fichier horizontal (fonds ancien et de Provence) : catalogue auteurs et anonymes (72 tiroirs) ;
- Catalogue imprimé de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (fonds de Provence) : catalogue auteurs et anonymes classé par rubriques systématiques, selon la classification Brunet (4 volumes). Il est prévu de dédoublonner le catalogue des fonds ancien et de Provence sur fiches, avec le catalogue sur registre du fonds ancien, d'une part, et avec le catalogue imprimé du fonds de Provence, d'autre part.

Les critères de rapprochement de ces différents catalogues pris en compte par la société Jouve ont été l'auteur et le titre, et non la cote (contrairement à ce que préconisait le service des Fonds spéciaux).

1994-1995 : saisie des notices par la société Jouve. Durée de la saisie : 6 mois environ.

*Nota bene* : le tri des fiches à saisir suivant les conditions définies par le cahier des charges a été effectué par la même société Jouve, et non, comme dans d'autres bibliothèques (à la bibliothèque Méjanès à Aix-en-Provence, par exemple), par le personnel de la bibliothèque.

1994-1995 : envoi par la société Jouve des anomalies repérées au fur et à mesure par ses machines. Cela représente environ 12 000 notices, que le personnel des Fonds spéciaux a corrigées en respectant les délais imposés par la société Jouve.

1995 : remise au service informatique de la ville de Marseille par la société Jouve d'une bande de test de qualité, chargée sur le système « ALS 88/904 » alors utilisé à la bibliothèque municipale.

Cela représente une quarantaine de notices, difficiles à manipuler car présentées de manière confuse. Dominique Jacobi et Jean-Pierre Codaccioni les testent à partir de février 1995, tout en soulignant auprès de la direction de la bibliothèque que :

- les exemples sont trop peu nombreux pour que l'on puisse vraiment juger de la qualité du travail effectué par la société Jouve ;
- le zonage n'apparaît pas et il est, par conséquent, impossible de vérifier le formatage des notices.

Ces tests de qualité n'ont donc, aux yeux de Dominique Jacobi, que peu de valeur et ne permettent pas de déterminer la réelle qualité de la rétroconversion effectuée par la société Jouve.

Septembre 1997 : dialogue entre la société ALS et la bibliothèque (direction, service des Fonds spéciaux) à propos des notices issues de la rétroconversion et de leur exemplarisation, dans le cadre de l'équipement de la bibliothèque avec un nouveau logiciel, de la même société (ALS), appelé « ALS Meritus ».

Il s'agit de rattacher chaque notice à un numéro IDF [image du fonds] afin de faire apparaître les notices de la rétroconversion dans l'OPAC.

Plusieurs solutions ont été envisagées :

- Exemplarisation factice en attribuant un « faux » numéro IDF à chaque notice issue de la rétroconversion. Mais cette solution, trop onéreuse (60 000 à 80 000 francs), n'est finalement pas adoptée ;
- Exemplarisation manuelle de chaque volume par le personnel des Fonds spéciaux : c'est cette solution, impliquant un très long et lourd travail pour ledit personnel, qui est retenue par la direction de la bibliothèque.

Décembre 1997-janvier 1998 : après le chargement des notices issues de la rétroconversion des fonds ancien et de Provence de la bibliothèque municipale de Marseille dans le C.C.N. (catalogue collectif national), la BnF réclame un bilan global de la campagne de rétroconversion effectuée par la société Jouve pour le service des Fonds spéciaux de la bibliothèque municipale de Marseille. Les Fonds spéciaux se trouvent alors dans l'impossibilité de répondre à cette demande dans la mesure où la bande de rétroconversion n'a pas été chargée dans l'ancien système ALS (« ALS 88/904 ») : elle attend, pour être chargée, que soit installé le nouveau logiciel, « ALS Meritus ».

De plus, la BnF annonce au service des Fonds spéciaux que la rétroconversion représente environ 45 000 notices, ce qui semble peu par rapport au nombre d'ouvrages que pense conserver ledit service.

Février-mars 1998 : la direction de la bibliothèque municipale de Marseille demande au service des Fonds spéciaux un rapport concernant la qualité de l'intégration des notices Jouve sur le système « ALS Meritus » pilote installé au service informatique de la ville de Marseille.

Juin 1998 : tests effectués sur une centaine de notices par le service des Fonds spéciaux sur le système « ALS Meritus » pilote installé au service informatique de la ville de Marseille.

Dès cette série de tests, il apparaît que bon nombre de notices du fonds ancien n'ont pas été saisies (évaluation des notices du fonds ancien manquantes : 35 %) et que le service des Fonds spéciaux, outre l'exemplarisation manuelle de tous ses ouvrages, devra effectuer une reprise complète du fichier de la rétroconversion et le compléter par la catalogage de chaque ouvrage manquant.

18 août 1998 : migration de l'ancien système ALS (« ALS 88/904 ») vers le nouveau, appelé « ALS Meritus ». Ce n'est qu'à partir de ce moment-là que des tests réellement représentatifs et approfondis peuvent être menés pour évaluer la qualité de la rétroconversion effectuée par la société Jouve.

Septembre 1998 : tests de la rétroconversion et évaluation du nombre de fiches saisies par Jouve sur le fichier horizontal des fonds ancien et de Provence.

6 octobre 1998 : réunion avec Alain Cambier, responsable du catalogage pour l'ensemble de la bibliothèque municipale de Marseille. Il est décidé que Dominique Jacobi et les trois assistants qualifiés du service des Fonds spéciaux travailleront à partir du fichier horizontal des fonds ancien et de Provence. Il s'agira, pour chaque notice, de vérifier si elle est présente ou non dans le catalogue informatisé : si oui, elle ne fera l'objet d'aucune modification (le travail de « nettoyage » des notices déjà présentes dans le catalogue informatisé est, aux yeux de Dominique Jacobi, moins prioritaire que celui de signalement du maximum d'ouvrages dans la base) ; dans le cas contraire, il sera procédé à la création, ouvrage en main, d'une notice abrégée <sup>1</sup>. Il faut souligner que cela va représenter un très long et lourd travail pour l'ensemble du service des Fonds spéciaux, d'autant que n'est disponible pour cette tâche qu'un seul ordinateur et que chacune des personnes concernées devra continuer à assumer parallèlement son travail courant.

---

<sup>1</sup> Selon les instructions « description allégée » de la norme Z44-074.

13 novembre 1998. Réunion dont les participants sont les suivants : Madame Irlès, directrice de la bibliothèque de Marseille, Madame Lessellier et Monsieur Caballero, de la direction générale de la logistique de la ville de Marseille, Monsieur Cambier, responsable du catalogage à la bibliothèque municipale de Marseille, Messieurs Codaccioni et Pinet, assistants qualifiés de conservation du service des Fonds spéciaux (Madame Jacobi étant en congé maladie) et Madame Esperron, de la BnF, qui avait supervisé la campagne de rétroconversion à Marseille. Selon Madame Esperron, la procédure de dédoublonnage n'a pas pu entraîner l'élimination de notices lors de la rétroconversion. Les lacunes de la rétroconversion seraient dues à la formulation ambiguë du cahier des charges : en présence de trois catalogues, la société Jouve a pris comme première référence le fichier sur registre, le fichier horizontal et le catalogue imprimé ne venant qu'en complément. Or le catalogue sur registre, qui a donc constitué la base de saisie pour les cotes 20 000 à 114 000 (cotes du fonds ancien), est très lacunaire pour le fonds ancien. Dans le fichier horizontal, n'auraient été saisies que les notices portant des cotes du fonds de Provence (cotes 1 à 19 999). Les lacunes du catalogue issu de la rétroconversion seraient donc liées à une rédaction insuffisamment précise du cahier des charges et, de là, à une mauvaise lecture de celui-ci par la société Jouve.

Le service des Fonds spéciaux s'est montré sceptique face à ces explications et reste convaincu que la déperdition de notices serait due, pour une bonne part, à un dédoublonnage trop drastique.

**Annexe 16. Premier bilan du versement de la rétroconversion dans le fichier automatisé « ALS Meritus » (rapport datant du 1<sup>er</sup> octobre 1998).**

Un test systématique a été effectué à partir de 200 notices issues du catalogue sur fiches dactylographiées horizontales concernant des ouvrages du fonds ancien et du fonds de Provence (parmi les 419 notices pré-sélectionnées par Dominique JACOBI et Jean-Pierre CODACCIONI).

D'une manière générale, les fiches auxquelles la société Jouve a attribué un numéro (tamponné directement sur les fiches) sont celles qui ont été saisies pour la rétroconversion.

Ceci étant établi, toutes les fiches portant un numéro Jouve n'ont pas été retrouvées dans le catalogue ALS. Il aurait été intéressant de déterminer s'il s'agit de notices que Jouve avait, dans un premier temps, tamponnées et, donc, sélectionnées, puis finalement éliminées de la rétroconversion — par oubli ou parce que les ouvrages correspondants de ~~ne~~ <sup>ne</sup> rentraient pas dans le cahier des charges — ; ou s'il s'agit de notices que Jouve a bien saisies mais que le transfert sur ALS a éliminées. Cela est impossible à savoir de manière certaine, mais, *a priori*, la première hypothèse est la plus probable.

- En effet, un cas rencontré est le tiré à part d'une revue, traité comme une monographie : la société Jouve a dû, dans un premier temps, le saisir comme ouvrage du fonds de Provence, puis, dans un second temps, l'éliminer en considérant qu'il s'agissait d'un périodique (or les périodiques ne rentraient pas dans le marché de rétroconversion). Ex. : *Annuaire 1965* de l'association amicale de anciens élèves de l'école d'ingénieurs de Marseille, supplément de la revue *Technique et travail* n° 33, 4<sup>e</sup> trimestre 1965, cote P.52.

- Un autre exemple montre que la société Jouve a parfois purement et simplement oublié de saisir une notice qu'elle avait pourtant sélectionnée puisque tamponnée. Ex. : le tome 5 des *Œuvres complètes (Au delà du paravent, 1971)*, de Paul AUBANIAC DU MAIL, Marseille, 1967-1971 (cotes P. 1265 à 1269), n'est pas dans le catalogue ALS, tandis que les quatre premiers tomes, eux, y sont présents.

Les fiches saisies par la société Jouve et versées dans le catalogue ALS ont été, dans l'ensemble, indexées de manière satisfaisante (index auteurs, index titres, index mots du titre, index mots matières), même si l'on a constaté parfois que des auteurs de livres anciens, mal distingués du titre dans les fiches papier initiales, ont échappé à l'indexation auteurs.

Certaines fiches n'ont été saisies par la société Jouve mais cela s'explique par une erreur de cotation. Ex. : certains ouvrages de l'abbé Albanès, qui auraient dû faire partie du fonds de Provence (cotes 1 à 19 999) et, par conséquent, être saisis par la société Jouve, ont été versés dans le fonds ancien (alors qu'ils sont postérieurs à 1811) et portent donc une cote erronée (en 41 000). C'est certainement la raison pour laquelle ils n'ont pas été saisis par Jouve.

Si un certain nombre d'ouvrages ne figure pas dans le catalogue informatisé parce que les catalogues d'origine sont sans doute lacunaires (sans qu'il soit possible d'évaluer dans quelle mesure), certaines notices, présentes dans les catalogues ayant servi à la rétroconversion, sont absentes du catalogue informatisé : elles ont vraisemblablement « sauté » au dédoublement, c'est-à-dire au croisement entre les différents catalogues. Cela peut s'expliquer notamment par le fait que les critères de rapprochement pris en compte, comme le prévoyait le cahier des charges, par la société Jouve, ont été l'auteur et le titre. Les cotes, contrairement à ce que préconisait un courrier du service des Fonds spéciaux adressé à la BnF et daté du 26 avril 1994, n'ont pas été considérées comme un critère de regroupement par la société Jouve.

Enfin, il avait été comme hypothèse qu'avaient été éliminées de la base informatisée les fiches insuffisamment renseignées. Or certaines fiches ne comportant comme informations que l'auteur et le titre sommaire sont restées dans la base, tandis que d'autres, non moins renseignées, ont disparu. Il semblerait que les notices d'ouvrages appartenant au fonds de Provence (cotes 1 à 19 999), même peu renseignées, ont été généralement conservées, tandis que des notices du fonds ancien, à degré d'information égal, ont été, elles, éliminées.

- Ex. d'ouvrages absents d'ALS : Abraham BEN CHILA, *Sphaera mundi*. — première et troisième pièces. 1546 (cote 56 095) ; Marie d'AGREDA, *Mystica ciudad de Dios*. — 3 exemplaires, éd. 1684-1685-1705 (cotes 53 318-19, 53 320-22, 57 233).

- Ex. d'ouvrages présents dans ALS : ASTOIN, *Gros bestiaux...* (cote 13 481) ; E. Ch. BABUT, *Le concile de Turin. 417-450* (cote 6 490).

**Annexe 17. Evaluation du nombre de fiches saisies par la société Jouve à partir du fichier horizontal Fonds ancien / Fonds de Provence (document datant du 6 octobre 1998).**

N° tiroir	Nb fiches Jouve	Nb total fiches	% de fiches saisies par Jouve
1	393	781	50,3
2	297	672	44,2
3	292	638	45,8
4	244	607	40,2
5	391	604	64,7
6	130	385	33,8
7	153	425	36
8	308	665	46,3
9	160	404	39,6
10	253	488	51,8
11	419	764	54,8
12	414	730	56,7
		% moyen de saisie des fiches par Jouve	47 %

Cette évaluation a été faite à partir des numéros tamponnés par la société Jouve sur les fiches cartonnées du fichier horizontal, sachant que l'on a constaté que certaines fiches portant un numéro Jouve n'ont finalement pas été saisies (en tous cas, elles n'ont pas été retrouvées dans le catalogue informatisé).

Le résultat de cette évaluation, qui peut inquiéter, est à relativiser : en effet, il ne signifie pas qu'en réalité, seulement 47 % des fiches des fonds ancien et de Provence ont été saisies. Car certaines fiches de ces fonds ont été saisies à partir du fichier registre et, dans ce cas, la fiche correspondante dans le fichier horizontal ne porte pas de numéro Jouve.

## **Annexe 17. La rétroconversion à la bibliothèque Méjanès, à Aix-en-Provence (rapport datant du 1<sup>er</sup> octobre 1998)**

La rétroconversion à la bibliothèque Méjanès a été effectuée par la société Jouve au même moment qu'à la bibliothèque de Marseille.

Différences essentielles avec la rétroconversion faite à la bibliothèque municipale de Marseille :

- le tri des fiches à saisir a été effectué par le personnel de la bibliothèque Méjanès : on a enlevé les notices des renvois locaux, les notices des périodiques, celles des volumes imprimés après 1810, etc. avant de confier les fichiers à la société Jouve. De plus, on a, autant que possible, essayé de dater les notices sans date, ce qui a supposé un long travail de recherches bibliographiques. En cas d'échec, on les a enlevées des fichiers confiés à la société Jouve.
- il n'y a pas eu de dédoublement automatique, les différents catalogues concernés par la rétroconversion étant classés par tranches chronologiques. Les quelques cas où des fiches ont été saisies en double ont fait l'objet d'un retour en anomalie et ont donc été éliminés.

Après la saisie effectuée par la société Jouve, qui s'est accompagnée d'un long travail sur les anomalies renvoyées par Jouve à la bibliothèque Méjanès, il a été procédé à une grosse opération d'harmonisation des vedettes auteurs, principalement à l'aide du catalogue de la B.N., avec, quelquefois, un retour à l'ouvrage lui-même. Cette harmonisation a été faite de manière systématique de A à H environ ; elle est effectuée aujourd'hui au coup par coup, de manière ponctuelle.

Le versement de la rétroconversion de la société Jouve sur « Geac Advance » est qualifiée de « difficile » par le personnel de la bibliothèque Méjanès, mais il semble s'être bien passé malgré tout.

Aujourd'hui, le catalogue issu de la rétroconversion n'a pas été versé dans le catalogue général de la bibliothèque Méjanès : il constitue un fichier informatisé à part, consultable par le public en salle Peiresc uniquement. Il compte environ 70 000 notices, ce qui représenterait 70 % des fonds visés par la campagne de rétroconversion. On accède à ce fichier non seulement par l'auteur, le titre et les mots-clés, mais également par l'éditeur et par la cote.

## **Annexe 19. La rétroconversion à la bibliothèque du Carré d'Art, à Nîmes (rapport datant du 13 octobre 1998)**

La campagne de rétroconversion, commanditée par la BnF, a commencé à la bibliothèque du Carré d'Art, à Nîmes, au début de l'année 1994. La saisie des fichiers par la société Jouve s'est déroulée de septembre 1994 à avril 1995.

Le tri des fiches à saisir a été effectué par le personnel de la bibliothèque du Carré d'Art : il s'est agi, dans un premier temps, de dater les fiches qui ne l'étaient pas, puis d'envoyer à la société Jouve seules les fiches concernées par la rétroconversion. Mais il faut souligner que ce travail ne concernait qu'une petite part des fichiers, dans la mesure où la plus grande partie des fonds patrimoniaux étaient catalogués sous forme de catalogues imprimés, avec des notices dans l'ensemble très complètes.

Il n'a pas été nécessaire de procéder à un dédoublonnage, puisque les catalogues confiés à la société Jouve ne se recouvraient en aucune façon.

La correction des anomalies renvoyées par la société Jouve à la bibliothèque du Carré d'Art a été effectuée au fur et à mesure par deux personnes du service des fonds patrimoniaux.

Les notices issues de la rétroconversion ont été versées dans le catalogue général :

- le catalogue dans sa version professionnelle regroupe toutes les notices des documents de la bibliothèque du Carré d'Art, y compris celles issues de la rétroconversion ;

- l'OPAC, lui, est légèrement différent : est immédiatement accessible au public le catalogue de lecture publique. Pour accéder au catalogue des fonds patrimoniaux, le lecteur doit aller dans une option du catalogue, il doit en faire la démarche.

Les notices issues de la rétroconversion sont au nombre de 40 000 environ. Cela semblerait correspondre à tout ce qui devait être saisi : il n'y aurait eu, selon le personnel de la bibliothèque du Carré d'Art, que très peu de déperdition.

Les accès au catalogue des fonds patrimoniaux sont les mêmes que ceux du catalogue de lecture publique : auteur, titre, éditeur, lieu d'édition, date, cote, ...

## ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

ARON, Marie-France et PEYRE, Françoise. Un réseau de lecture publique. *Marseille*, n° 168, 1993, p. 61-68.

*La conservation. Principes et réalités.* Sous la direction de Jean-Paul ODDOS. Paris : Electre-Éditions du Cercle de la Librairie, 1995 (collection « Bibliothèques »).

IRLÈS, Claudine. Bibliothèque en devenir. *Marseille*, n° 168, 1993, p. 38-39.

JACOBI, Dominique. Les origines de la bibliothèque publique de Marseille. Catalogue de l'exposition *Marseille en révolution*. Marseille, 1989.

JACOBI, Dominique. D'une bibliothèque à l'autre. *Marseille*, n° 168, 1993, p. 20-25.

JACOBI, Dominique. Histoire d'un fonds, histoire des fonds. *Marseille*, n° 168, 1993, p. 26-31.

JACOBI, Dominique. Marseille : bibliothèque municipale. In *Patrimoine des bibliothèques de France. Un guide des régions. Vol. 6 : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Martinique*. [Paris] : Payot, 1995, p. 126-135.

*Le patrimoine. Histoire et perspectives.* Sous la direction de Jean-Paul ODDOS. Paris : Electre-Éditions du Cercle de la Librairie, 1997 (collection « Bibliothèques »).

*Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques. Recommandations techniques.* Ministère de la culture et de la communication, Direction du livre et de la lecture. Paris : Direction du livre et de la lecture, 1998.

Rapport d'activité de la bibliothèque municipale de Marseille pour l'année 1997.

Rapport de programme pour la B.M.V.R. de la ville de Marseille, par la société TETRA, mars 1997.

SANTANTONIOS, Laurence. Les publics des bibliothèques de Marseille à la loupe. *Livres Hebdo* n° 141, 9 décembre 1994.

VIALLE, Jacques. *Ecologie d'un espace public : les bibliothèques municipales de Marseille*. Marseille : bibliothèques municipales, 1994.

VIALLE, Jacques. D'un arrondissement marseillais à l'autre. Partitions sociales et sélection des publics. *Le Monde Diplomatique*, octobre 1994.

VIALLE, Jacques. Les bibliothèques municipales de Marseille : rendement différentiel des équipements et effets non voulus d'une politique publique. In *Lire, faire lire. Des usages de l'écrit aux politiques de lecture*. Sous la direction de Bernadette SEIBEL. Paris : Le Monde-Éditions, 1995, p. 305-318.